

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ^{ts} limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de Ville, 63

LYON

LES ANNONCES

sont reçues au

BUREAU DU JOURNAL

EN PLEIN AIR

Nous engageons vivement nos lecteurs et tous ceux qui s'intéressent au triomphe de la cause sportive, à lire un article paru dans la *Revue du Touring-Club de France* (numéro du 7 janvier 1899) sous le titre « En Plein air. »

De cet article nous reproduisons, en grande partie, une Note sur l'Education au collège de Harrow, Angleterre, de M. Bernard Minssen, déclarant comme lui que nous sommes « heureux de voir le T. C. F. songer à la question de l'éducation physique. L'avenir de la jeune génération est là, et l'avenir de la jeune génération, c'est celui de la France. »

« A Harrow, l'éducation repose sur deux fondements : l'Enseignement et la Responsabilité.

« 1. — Je n'ai que peu de choses à dire sur l'enseignement. Les principes de pédagogie sont sensiblement les mêmes dans tous les pays. Le niveau des connaissances est inférieur à celui qu'on obtient en France, car l'enseignement n'est qu'une seule des raisons d'être d'un collège anglais, et le nombre d'heures passées au travail, en classe ou ailleurs, est moindre. Mais le niveau n'est pas aussi bas qu'on pourrait le croire. En effet, si le total des heures est moins élevé, elles sont mieux employées, l'élève n'ayant pas la tête fatiguée.

« 2. — Le fond de l'éducation, c'est le développement de la responsabilité. L'instruction n'est qu'un moyen et un prétexte. Le développement de la responsabilité c'est le but. On atteint ce but de plusieurs manières, qui toutes concourent à ce résultat.

a) « — La liberté. — Un élève ici n'est pas constamment surveillé, et il n'est jamais épié.

« On peut donc laisser les élèves vaquer en liberté. Ils ne pourront commettre de fautes graves. Quant aux petites, on leur en laisse la responsabilité et ils savent que cette liberté la comporte. Ils n'ignorent pas à quelles peines ils s'exposent et agissent en conséquence. S'ils se conduisent bien, ils en ont en revanche tout le mérite.

« De même, ils ne font pas leurs devoirs sous la surveillance d'un maître. C'est à eux de choisir le moment et l'endroit convenables.

« Ils apprennent donc à ne pas se laisser surprendre par le temps, ni distraire par leurs camarades. Cette méthode laisse un libre jeu à la volonté.

b) « — L'exactitude. — Les élèves sont libres, mais ils doivent se présenter très exactement en classe, à la chapelle, aux repas, à l'appel, etc. A la nuit tombante, ils doivent être rentrés. Le retard entraîne une punition. L'exactitude est une des leçons qu'on apprend ici. Avant l'heure, ce n'est pas l'heure; après l'heure, ce n'est plus l'heure; l'heure c'est l'heure. Tout le monde est ici à la minute.

c) « — L'autorité. — Presque tous les élèves ont, à un moment donné, l'occasion de commander. En classe, c'est le meilleur élève (chef de classe); dans la maison où les élèves habitent ensemble, chez un des professeurs, il y a un chef de la maison. Pour choisir le titulaire de ce poste délicat, on considère plutôt l'énergie et le caractère d'un élève que sa science livresque; on demande au chef de la maison plus de droiture et d'autorité que de savoir.

« Ces qualités se trouvent d'ailleurs le plus souvent réunies. Il y a encore, dans les maisons où les pensionnaires sont nombreux, des chefs de corridor, et toutes les chambres donnant sur ce corridor, sont soumises à son autorité! Enfin, quand deux ou trois élèves habitent une même chambre, l'un d'eux a l'autorité sur son camarade ou ses camarades. De même au gymnase, au football, au cricket, le capitaine, c'est-à-dire le plus capable, à toute autorité, et les professeurs n'interviennent que très rarement. Ainsi, les élèves apprennent peu à peu l'exercice de l'autorité, et surtout les devoirs qu'elle entraîne. Ils doivent, s'ils sont revêtus d'une autorité, la faire respecter de tous et la respecter eux-mêmes. S'ils s'en montrent indignes on les dégrade. Ils doivent empêcher l'abus de la force, les brutalités, les grossièretés. Ils ont droit à l'obéissance, mais, en revanche, ils doivent protéger les faibles, mettre les nouveaux venus au courant, leur enseigner les traditions, les habitudes, enfin, les débrouiller, les aider même dans leur travail, leur apprendre les jeux, etc. Les jours de demi-congé, il y a des appels de deux heures en deux heures, pour empêcher les élèves de trop s'écarter : grâce aux moniteurs, un seul professeur peut faire, en quelques minutes, l'appel des 600 élèves. Jamais de désordres, les seules punitions infligées sont données

Pour vos Maillots, Bas, Chandails, etc.

Adressez-vous toujours

9, Place des Jacobins

AU PETIT PARIS

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

pour cause de retard. L'autorité du capitaine de cricket est plus merveilleuse encore : *toute son équipe obéit au doigt et à l'œil*. Les joueurs ne prennent pas près de lui une position militaire et n'affichent pas des formes extérieures de respect, mais, sans un mot, il fait mouvoir tout son monde ; d'un geste, il désigne les places ; il fait avancer ou reculer « ses hommes » d'un coup d'œil, pour les poster à l'endroit où il juge leur présence nécessaire. Un élève peu obéissant se voit exclure de l'équipe, quelquefois séance tenante. L'autorité des élèves est soutenue, au besoin, par celle des professeurs, qui s'efface cependant autant que possible, et a moins de nécessité. Le « moral » désigne les élèves pour ces postes d'autorité, plus que les qualités intellectuelles. Un élève brillant est quelquefois un mauvais moniteur ou un médiocre capitaine.

« *d—Les jeux.* — Les jeux ne sont pas un amusement. Ils font partie intégrante de l'éducation. Ils sont obligatoires, sauf pour les élèves délicats, encore faut-il, pour s'en dispenser, un certificat de médecin. Il y a deux jeux obligatoires : le cricket en été, le football en hiver. Ils ne sont pas destinés seulement à développer les poumons et les muscles. Le but est plus élevé : ils font l'éducation de la volonté. Un élève apprend à obéir et plus tard à commander. Le capitaine punit un élève qui s'absente sans sa permission ou celle d'un professeur. Si un élève est récalcitrant ou incapable, on le relègue dans une équipe inférieure. Les bons joueurs sont aussi honorés que les bons latinistes. Le meilleur joueur n'est pas toujours un joueur brillant : c'est celui qui est le plus utile à son équipe, celui qui, au lieu de risquer de manquer lui-même un beau coup, donne à un camarade l'occasion de jouer à coup sûr. Le jeu, ainsi compris, est la meilleure école de discipline morale. On le considère comme aussi important que le travail intellectuel. Un exemple prouvera la valeur qu'on lui attribue. Il y a quatre ans, une souscription ouverte parmi les professeurs, les élèves et les anciens élèves de Harrow, pour agrandir les champs de football, a produit £ 20,000 (500,000 francs). Elle n'est restée ouverte que 15 jours : dès le 3^e jour, la moitié de la somme était encaissée. On n'a pas fait plus pour la bibliothèque.

« Outre ces jeux, proprement dits, il y a d'autres exercices physiques. Mais on ne leur attribue qu'une importance secondaire, parce qu'ils sont purement physiques et qu'ils ne concourent pas à l'éducation morale : ce sont la gymnastique et la natation. Tout élève qui vient à Harrow doit apprendre à nager, et continue à prendre des leçons jusqu'à ce qu'il ait passé l'examen. Il est alors libre de continuer à se baigner s'il veut. Aucun élève ne doit se baigner plus d'une fois par jour. Le collège possède une admirable piscine.

« Le gymnase est également fort bien installé. Il est sous la surveillance d'un capitaine de l'armée, ancien élève du collège, qui a sous ses ordres des sergents sortant d'une école semblable à celle de Joinville-le-Pont. Tout nouvel élève doit aller au gymnase, deux fois par semaine pendant l'année qui suit son entrée au collège et quel que soit son âge. Cette année de gymnastique sert à le dégourdir et lui apprendre les éléments. Au bout d'un an, l'élève peut continuer à faire de la gymnastique, s'il en a pris le goût, à ses moments perdus, à condition toutefois que cela ne l'empêche pas de prendre part aux jeux proprement dits.

« Ainsi, il y a deux jeux proprement dits (cricket et football), obligatoires pendant toute la carrière scolaire de l'élève ; puis des exercices physiques (natation et gymnastique), obligatoires pendant la période nécessaire à un débutant, facultatifs après. Enfin, il y a d'autres exercices purement facultatifs.

« Ils sont de trois sortes : 1^o des jeux de balle, qu'on joue avec la main nue, la main gantée, ou une raquette. Ils dérivent tous du jeu de la balle au mur, et sont assez difficiles. Ils demandent beaucoup d'agilité, de coup d'œil et d'endurance ; 2^o l'exercice militaire. Il y a un bataillon scolaire (les élèves peuvent devenir caporaux, sergents et officiers, encore un cas où ils peuvent exercer leur autorité) ; on encourage les élèves à en faire partie, mais cela n'est pas obligatoire ; 3^o l'atelier. Un

admirable atelier où, sous la direction d'un des professeurs et avec l'aide d'un contre-maître, les élèves peuvent apprendre à faire de la menuiserie, de la serrurerie, de la charpente, de l'ébénisterie, à tourner sur bois ou sur métaux. Les élèves y font de tout, depuis des consoles jusqu'à des canots. Il est bien entendu qu'aucun de ces trois exercices ne peut dispenser un élève de jouer au football ou au cricket.

« Enfin, il y a des exercices défendus. Ce sont le lawn-tennis, le golf, la bicyclette, le hockey, le croquet, etc., etc. On ne considère ces exercices que comme de simples passe-temps, qui ne développent pas la volonté, le sentiment de l'autorité, ni l'habitude du commandement et de l'obéissance. La bicyclette n'est autorisée que pour les élèves qu'un médecin considère comme trop faibles pour le football ; les moniteurs ont cependant la permission de se promener seuls à bicyclette ; les professeurs peuvent aussi emmener des élèves en promenade, s'ils le jugent bon, à titre de distraction. On peut toujours faire de la bicyclette seul, pendant les vacances ou quand on a quitté le collège, on n'a pas toujours six cents camarades, avec lesquels on puisse faire des « parties organisées ». C'est l'organisation des jeux qui en fait la valeur éducatrice. Quand il pleut ou qu'il gèle, bien des élèves paresseux aimeraient mieux ne pas jouer. Ils le font pourtant. *Ludus pro patria*. Ce n'est pas la devise de Saint-Cyr : « Ils s'instruisent pour vaincre ». C'est bien plutôt : « Ils jouent pour vaincre ». D'après une légende, Wellington aurait dit : « C'est sur les champs d'Eton qu'a été gagnée la bataille de Waterloo ». Il aurait pu en dire autant de Harrow et de tous les grands collèges. Quand un élève, dans une partie de football, arrive à amener la balle près du but, malgré l'acharnement de ses adversaires, il est souvent épuisé, hors d'haleine, entouré de joueurs ennemis. Donner à la balle, le coup de pied final et l'envoyer vers le but, c'est peut-être le triomphe, avec la gloire (je n'exagère pas). Mais le risque est grand ; peut-être le coup ne sera-t-il pas assuré, peut-être manquera-t-il de la force nécessaire. Si cet élève a du courage moral, il se privera de l'honneur d'un coup brillant, pour ne pas risquer la partie, le succès de son équipe. Il passera la balle à un camarade mieux posté, moins entouré ; celui-ci aura des chances de réussir là où l'autre aurait peut-être échoué. Ce n'est pas trop dire qu'en faisant ce sacrifice, un élève est presque héroïque. Mais il est juste aussi d'ajouter que tous ces camarades reconnaîtront son abnégation, et lui sauront gré de son renoncement.

« L'endurance est aussi nécessaire. Cette année par suite d'une sécheresse prolongée, les champs de football étaient durs comme de la pierre : les chutes étaient dangereuses. On n'en a pas moins joué comme à l'ordinaire. Il est vrai que l'on a fait placer sur le terrain un brancard pour rapporter chez eux ceux qui se casseraient la jambe. On n'a heureusement pas eu à s'en servir.

« *e. — Confiance réciproque.* Les élèves comptent ici entièrement les uns sur les autres, et tous sur leurs professeurs. De même j'ai dans les élèves une confiance absolue. Je ne veux pas dire qu'ils se conduisent toujours bien. Cela n'est pas, heureusement ! Je déteste la race moutonnaire. Mais je crois en leur parole, je crois en eux. Peu de temps après mon arrivée, j'eus occasion de donner une très forte punition à un grand élève, chef de sa maison, capitaine de football, un personnage enfin. Il fit sa punition et quelques jours après il vint m'inviter à jouer dans une partie de football. C'est dire que nous étions restés bons amis. Il avait jugé sans doute que ma sévérité était légitime et nécessaire. Lui, investi d'une part d'autorité, il avait reconnu la mienne, de bonne grâce.

« Autre exemple. Je reçus, il y a cinq jours, une lettre d'un petit élève, me demandant pardon de sa mauvaise conduite. Comme je n'avais pas souvenir que cet élève eût en rien démérité, je l'invitai à venir prendre le thé chez moi le jour même, pour causer. Il me rappela alors un incident où il s'était montré dans un assez vilain jour, trois mois avant. Je l'avais grondé, mais je ne l'avais pas puni, je lui avais même

pardonné très sincèrement, eu égard à sa jeunesse et au peu de temps qu'il avait passé à Harrow. Cependant il ne se tenait pas quitte; il y pensait depuis des mois, et il croyait sentir entre lui et moi un reste de malentendu. C'est pour le dissiper qu'il m'écrivait cette lettre, que je garde précieusement. Elle montre, chez un garçon de 13 ans, une intensité remarquable, car songez à l'effort moral nécessaire pour vaincre la mauvaise honte, la timidité légitime, et le qu'en dira-t-on. Je fais bon marché des deux fautes d'orthographe (!) que contient cette lettre, en raison du sentiment de confiance dont elle témoigne. Cet enfant n'était poussé par personne, n'était sous le coup d'aucune punition. C'est une confession entièrement spontanée et qui ne pouvait lui obtenir aucun bénéfice.

« C'est beaucoup plus qu'une simple « note » que je vous envoie. Je suis donc forcé de me résumer.

« L'éducation à Harrow est véritable. Elle naît de l'instruction et de la responsabilité, et de ces deux éléments le second est le plus important. On cherche à former non des savants mais des hommes. Grâce à la liberté, à l'exactitude, à l'exercice d'un commandement sagement limité, à l'obéissance à une autorité librement consentie, un élève apprend à se conduire dans la vie : on ne le conduit pas, il se conduit. Quand ils quittent le collège, les élèves continueront peut-être leurs études à l'Université; peut-être iront-ils garder des troupeaux de bœufs à la Nouvelle-Zélande ou diriger une banque en Australie; peut-être iront-ils gérer les propriétés de leur père; peut-être encore deviendront-ils officiers, juges ou ingénieurs, mais jamais ils ne seront rentiers. Ces enfants qu'ont vus construire un canot à l'atelier, construiront peut-être un jour des cuirassés, mais jamais ils ne se croiseront les bras.

Le grand précepte qu'ils apprennent à appliquer, c'est *la nécessité de l'action*. Qu'ils soient riches à millions, ou qu'ils aient derrière eux des rangées d'aïeux, ils n'en débiteront pas moins comme simple ouvrier. C'est à cela qu'ils se préparent. A leur sortie de Harrow ils ne passent pas d'examen, on ne leur délivre aucun diplôme : tout ce qu'ils peuvent espérer c'est un certificat de bonne conduite. Mais qu'auraient-ils besoin d'un diplôme? Ce n'est pas avec des diplômes qu'on construit une ligne de chemin de fer au Transvaal, ou qu'on fonde un comptoir sur le Niger.

« Un fait pour terminer. Il y a quelques jours je faisais une promenade à bicyclette avec un de mes élèves.

« — D'où êtes-vous? lui demandai-je.

« — De Terre-Neuve.

« — Votre père est-il venu vous conduire?

« — Non, Monsieur. C'est moi qui me suis mis au Collège.

« Ce nabot de 12 ans était venu seul à Liverpool. Seul, il avait traversé l'Angleterre, pour atteindre et traverser Londres, arriver à Harrow, interviewer le Directeur et choisir la maison où il devait entrer comme pensionnaire, après avoir satisfait à l'examen d'entrée. Il n'avait d'autre viatique qu'un crédit ouvert à la banque et une lettre de son père prévenant le directeur.

Bernard MINSEN

Agrégé de l'Université, professeur à Harrow School (Angleterre).

Dans le numéro de février, la *Revue du Touring-Club de France* continue à s'occuper de cette méthode et indique le but de la réforme à accomplir en France : « Donner le pas à l'éducation sur l'instruction ».

Avec le mot M. Bonvalot : « Sans la santé on ne peut rien ici-bas » nous trouvons citée la devise du *Lyon-Sport*. On ne peut mieux indiquer que notre journal poursuit aussi le même but qu'en citant la paraphrase de notre devise relevée par le professeur de l'école d'Harow.

« Nous cherchons à établir un équilibre stable et rationnel entre l'esprit et le corps, et à ne pas développer l'un au détriment de l'autre; nous ne voulons ni hercules sans intelligence, ni esthètes sans muscles :

santé physique et psychique d'abord, culture intellectuelle ensuite »,

Au bel air pur, jeu vif et libre
Esprit et corps bien équilibre

Nous nous souviendrons de ce vieux dicton français.

J. G.

HIPPISE



ÉQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Drag du mardi 14 février.

(DRAG HOUNDS)

Un vent très violent a rendu la chasse très difficile, en éventant la voie.

Les chiens sont découplés derrière l'Usine de Saint-Gobain et, après un moment d'hésitation, mènent assez vite le long du Rhône. La chasse traverse des lones, passe dans des saulées épaisses, serpente dans des terrains coupés de fossés, de troncs d'arbres, et débouche dans les belles prairies se trouvant près de Serrezin.

Un défaut assez long est enfin relevé et les chiens ramènent les chasseurs jusqu'à Saint-Fons dans de mauvais terrains.

A la fin de la chasse, un malheureux lièvre se lève devant les chiens et, cerné par la meute, se jette à l'eau et est pris presque aussitôt.

Les honneurs à Mme René Aynard. Reconnu dans le field : Marquis et marquise de Bridieu, comte et comtesse de Fadate, colonel et Mme de Mas-Latrie. MM. Cottin, Damour, Aynard, de Cordon, Gayet, Legendre, de Laverteville, de Ligonès, de la Rochère, de La Baume, Repellin, de Kergorlay, de Lafont, etc. etc.

Drag du dimanche 19 Février.

(DRAG HOUNDS)

La chasse de dimanche dernier a eu lieu à Vaulx, et a été favorisée par une journée vraiment printanière.

Le départ s'est fait entre le village et le Rhône, et le parcours s'est effectué, en grande partie, dans les îles déjà bien connues de l'Equipage.

L'arrivée a eu lieu sur les bords du fleuve, près de la maison de M. Volgat.

Master of hounds : Edouard Cottin. Le brush à Mme Winckler.

Remarqué dans le field : marquis et marquise de Bridieu, M. et Mme Perret; capitaines Messimy et de Lafond; lieutenants de Ligonès, de Charon, Legendre, de Corbiac, de Prunelé, de Valence, Poidebard; MM. Gillet, Casati-Brochier, Billioud, Tramoy, Lecierge, Bagnenault de Puchesse, etc., etc.

Dimanche 26 février, rendez-vous à Limonest, à 1 h. 1/2. — Retour Saint-Fortunat.

Prière à nos correspondants d'envoyer leurs communications écrites sur un seul côté de la feuille et sous enveloppe non fermée, affranchie à 0,05, avec la mention « copies d'imprimerie », le mercredi au plus tard.

LES COURSES

Courses de Nice

PROGRAMME DES COURSES DE NICE (ALPES-MARITIMES)

Commissaires : MM. E. DE LA CHARME ; A. DU BOS ; le comte D'ESPOUS DE PAUL.

Réunion du Printemps.

Premier jour. — Jeudi 16 mars 1899.

Prix d'ouverture (régional). — 2,500 fr. dont 2,000 fr. au 1^{er}, 300 fr. au second et 200 fr. au troisième, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, de toute espèce, nés ou élevés dans la division du Midi. Dist. : 1,500 m. environ.

Prix de la Société Sportive d'encouragement (prix principal). — 4,000 fr. offerts par la Société Sportive d'Encouragement, dont 3,500 fr. au premier et 500 fr. au second, pour chevaux de 3 ans n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné 20,000 fr. en un ou plusieurs prix. Distance : 2,500 m. environ.

Prix des Violettes (international à réclamer). — 2,500 fr. dont 2,000 fr. au premier ; 300 fr. au second et 200 fr. au troisième, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. Dist. : 1,500 m. environ.

Prix de la côte d'Azur. — 6,006 fr., dont 5,000 fr. au premier ; 700 fr. au second et 300 fr. au troisième, pour chevaux de 4 ans et au-dessus. Dist. : 3,000 m. environ.

Deuxième jour. — Dimanche 19 mars.

Prix des Orangers (à réclamer). — 2,500 fr. dont 2,000 fr. au premier ; 300 fr. au second et 200 fr. au troisième, pour chevaux de 3 ans et au-dessus. Dist. : 2,400 m. environ.

Prix du Printemps (international). — 5,000 fr. dont 4,000 fr. au premier ; 700 fr. au second et 300 fr. au troisième, pour chevaux de toute espèce et de tout pays. Dist. : 2,400 m. environ.

Prix des Mimosas (Hacks et hunters). — 2,500 fr. dont 2,000 fr. au premier ; 300 fr. au second et 200 fr. au troisième, pour chevaux de 3 ans et au-dessus qualifiés hacks et hunters. Dist. : 1,500 m. environ.

Prix des Lilas. — 6,000 fr., dont 5,000 fr. au premier ; 700 fr. au second et 300 fr. au troisième, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, ayant été engagés à Nice, en 1899. Dist. : 2,100 m. env.

Courses de Valence

Une société dite « Société des Courses de la Drôme » vient d'être créée à Valence et approuvée par la Préfecture.

Nous donnerons prochainement la composition de son conseil d'administration ainsi que les détails de la première réunion hippique.

SOCIÉTÉ LOMBARDE POUR LES COURSES DES CHEVAUX

Courses de Milan

Dimanche 14 mai 1899. — **Grand Prix du Commerce, 50,000 fr.** — dont 40,000 fr. au premier ; 6,000 fr. au second ; 3,000 fr. au troisième et 1,000 fr. au quatrième, pour chevaux entiers et juments de 3 ans et au-dessus, de tout pays. Entrée, 500 fr. ; moitié forfait s'il est déclaré le vendredi 12 mai, avant cinq heures du soir à Milan, et 100 fr. seulement s'il est déclaré le mardi 25 avril, avant quatre heures du soir à Paris, ou avant cinq heures du soir à Milan ou à Rome ; 10,000 fr. au fonds de course sur les entrées. Poids : 3 ans, 52 kil. ; 4 ans, 62 kil. ; 5 ans et au-dessus, 64 kil. 1/2. Les juments recevront 2 kil. Tout gagnant, dans l'année, hors d'Italie, d'un prix de 5,000 fr., portera 2 kil. de plus ; de 10,000 fr., 3 kil. 1/2 ; de 20,000 fr., 5 kil. Tout gagnant d'un prix de 40,000 fr., dans sa carrière de courses, soit en Italie, soit à l'étranger, portera 5 kil. de plus. Les chevaux nés à l'étranger, importés et entraînés en Italie depuis

le 1^{er} mars 1899, et les chevaux nés en Italie, recevront 4 kil. s'ils n'ont pas gagné, dans l'année, un prix de 3,000 fr. (handicaps exceptés), ils recevront, en outre, 2 kil. Les chevaux nés en Italie recevront, en outre, 2 kil. s'ils n'ont pas gagné dans leur carrière de courses un prix de 20,000 fr. Distance 3,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 7 février, avant quatre heures du soir à Paris, au Secrétariat de la Société d'Encouragement, 3, rue Scribe, et avant cinq heures du soir à Rome, au Secrétariat du Jockey-Club Italien, ou à Milan, au Secrétariat de la Société, rue A. Manzoni, 4.

Dimanche 21 mai 1899. — **Prix de Lombardie 8,000 fr.** (handicap). Pour chevaux entiers et juments de 3 ans et au-dessus de tout pays. Entrée, 300 fr. ; moitié forfait et 50 fr. seulement s'il est déclaré le vendredi 19 mai, avant cinq heures du soir à Milan, 1,200 fr. au second ; 600 fr. au troisième et 300 fr. au quatrième, sur les entrées. Distance 2,400 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 7 février, avant quatre heures du soir à Paris, au Secrétariat de la Société d'Encouragement, 3, rue Scribe, et avant cinq heures du soir à Rome, au Secrétariat du Jockey-Club Italien, ou à Milan, au Secrétariat de la Société, 4, rue A. Manzoni.

Publication des poids le mardi 16 mai, à 9 heures du matin.

Tout gagnant, après la publication des poids, d'un prix de 2,000 fr., portera 2 kil. de plus ; de 4,000 fr., 4 kil.

Les Commissaires : Baron Constant Cantoni ; comte Jacques Durini ; comte Négroni Prati Morosoni ; prince Trivulzio.

Au moment de mettre sous presse nous recevons les renseignements suivants que nous nous empressons de reproduire :

Le **Grand Prix du Commerce** a réuni un grand nombre de chevaux français : Fenouil, au comte de la Boutetière ; Sospino, à M. Edmond Blanc ; Raquette II, à M. E. Cottin ; Poète et Carignan, au comte de Clermont-Tonnerre ; Godoy, à M. M. de Gheest ; Béguin, à M. P. Massot ; Prinkipo, au vicomte de Fontarce ; Jupiter, à M. G. Cunningham ; Genlis, à M. de Salvette ; Saverdun, Hilda, Bacchus II, à M. Albert Menier ; Dagmar et Chiffonnette, à M. E. Weil-Picard.

Dans le **Prix de la Lombardie**, on trouve Jupiter, Hilda et Bacchus II, et, dans le **Prix du Prince Amédée**, à Turin : Carignan, Béguin, Prinkipo, Saverdun, Hilda, Bacchus II, Dagmar, Chiffonnette et deux chevaux au vicomte d'Harcourt : Don César et Casilda.

Courses Militaires.

MM. les officiers des troupes à cheval attendaient, comme étrennes, le nouveau règlement sur les courses militaires qui, disait-on, était à l'impression depuis longtemps et devait être mis en vigueur à l'ouverture de la saison.

D'après nos renseignements, nous avons le regret d'annoncer que le dit document n'est pas prêt à faire son entrée triomphale, comme on l'espérait, puisqu'il est allé rejoindre dans le panier ceux du même genre qui n'ont pour objet que de justifier le fonctionnement de commissions nombreuses travaillant sans enfanter. Puisse-t-on nous tromper ;

CHASSE



CHIENS

Les chiens terriers

La chasse sous terre est un des sports les plus intéressants et c'est un sport utile, c'est avec cela que nous purgeons nos bois et nos champs d'hôtes quelquefois dangereux et toujours malfaisants, le renard et le blaireau.

Nous n'avons pas la prétention de raconter ici ce qu'est la

chasse sous terre, nous aimons mieux supposer que la plupart des lecteurs du *Chasseur Français* la connaissent, et que beaucoup la pratiquent.

Mais ce qu'il est intéressant d'étudier, c'est la question des chiens que l'on peut utiliser à cette chasse.

Deux races principales, races de premier ordre, il faut le reconnaître, se partagent la faveur des chasseurs : le fox-terrier et le basset allemand ou dachshund ou encore *teckel*.

Ces deux familles de chiens sont le plus généralement employées.

Certes un grand nombre d'autres races peuvent servir dans cette chasse intéressante, presque tous les terriers évidemment, mais il faut reconnaître que quelques-uns de ces chiens rempliraient fort mal, malgré leur nom, cet office difficile, la plupart étant devenus des chiens de salon, des amis des dames, des *pet dogs* comme disent les Anglais; c'est ainsi que le sky-terrier, le toy-terrier, le scottish-terrier, ne me paraissent guère propres à un travail fatigant; en outre, on peut écarter aussi l'aire dale-terrier, le bull-terrier peut-être un peu trop hauts; restent donc le fox-terrier, le dandie dinmont terrier, le bedlington-terrier, le irish-terrier, le white english terrier, le black and tan terrier, le dachshund, et le griffon allemand.

De toutes ces races, nous l'avons dit, c'est le fox-terrier qui est, avec le dachshund, le plus employé, et c'est avec raison, car les deux renferment dans leur petite taille une vigueur, une énergie et un courage remarquables.

Intrépides jusqu'à la mort, mis en face d'un renard ou d'un vieux blaireau, bien décidé à ne vendre sa vie que très chèrement, ils ne reculeront pas d'un pas et viendront à bout de maintenir leur ennemi pendant les heures quelquefois fort longues que demandent les travaux de terrassement.

Tout le monde connaît le fox-terrier, son élevage est des plus importants en Angleterre et en Belgique, où se rencontrent des types merveilleux de construction; quelques-uns atteignent des prix fantastiques selon leur pedigree et leurs performances.

Le fox-terrier bien proportionné est certainement l'animal le mieux construit, le plus symétrique; c'est le chien dont les formes sont les plus harmonieuses, on dirait un de ces petits poneys, doublés, rablés, si vifs, si ardents!

Avec cela un museau éveillé, fureteur, des yeux presque humains, une intelligence extraordinaire, une résistance étonnante et un courage à toute épreuve.

Je ne lui reprocherais qu'une chose, un bien petit défaut, sa taille, qui me paraît un peu élevée pour un animal destiné à se couler dans des boyaux où il est souvent obligé de se traîner à plat ventre. Ce n'est qu'une simple observation que je me permets très timidement, car je connais pas mal de fox-terriers et des meutes, composées de ces chiens, dont les prises sont fort nombreuses et fort régulières tant en renards qu'en blaireaux.

Le dachshund ou basset allemand est certainement le chien idéal de la chasse sous terre; il n'y a qu'à le voir, on reconnaît tout de suite qu'il n'a pas été créé pour autre chose. Son corps est celui d'un furet, il est comme lui, long, bas, vermiforme, avec cette différence qu'il est tout muscle. Si l'on considère attentivement la construction de ce chien, on est frappé de cette particularité que l'avant-main est beaucoup plus puissante que l'arrière-main, sa poitrine est large et très descendue, ses épaules vigoureuses, les pattes fortes, nerveuses, les pieds gros, les ongles forts et robustes, c'est bien la patte d'un fouisseur. La tête est en forme de coin et la mâchoire est puissamment armée, recouverte de babines courtes; le contraire pourrait offrir trop de prise à l'animal attaqué. C'est pour la même raison, croyons-nous, que les oreilles sont courtes et placées très en arrière. Il faut ajouter à cela un dos fort, un rein très vigoureux, légèrement arqué et souvent doublé, et des jambes de derrière très fortement jambonnées. Hâtons-nous de dire que le type que nous venons de décrire succinctement est le véritable type de *dachshund*, celui que les

Allemands ont créé et fixé par une noble sélection, et à qui ils ne voudraient, pour rien au monde, voir enlever un point.

C'est, d'ailleurs, ce seul type qui est jugé et récompensé par les expositions allemandes, belges et françaises.

Mais les Anglais, qui, lorsqu'ils s'engouent d'une race, la transforment ou, plutôt, la déforment à leur façon, ont complètement modifié la construction de ce chien, ils ont allongé le corps et raccourci les pattes, ce qui a produit un chien difforme, estropié, incapable de monter un escalier, tout comme le furet qui ne peut sauter à 20 centimètres de hauteur.

De plus, la tête est devenue, à la grosseur près, celle du bloodhound. Longues babines, œil sanguinolent, crâne long et pointu, oreilles plantées bas, très longues, fines et papillotées. On voit que ce type ne ressemble plus guère au chien allemand, il n'en a conservé que la couleur noir et feu, on feu, et le nom.

Naturellement, ce chien est impropre à tout travail, il manque de vigueur, et je le vois fort mal au fond d'un terrier, en face d'un blaireau bien décidé, empêtré dans ses longues oreilles, son poil si fin et si ras en butte aux éraflures d'une gallerie trop étroite. Non, ce semblant de chien n'est bon qu'à servir de jouet au salon. La preuve en est, qu'à la dernière exposition des chiens de dames, à Londres, il y en avait une soixantaine d'inscrits.

Le basset allemand est moins *companionable* que le fox-terrier, il est, certes, tout aussi intelligent que lui, mais il garde cela pour lui et est plus renfermé, il est moins joueur et, il faut le dire, il a aussi le caractère bien moins fait.

Nous ne savons si c'est la conscience de leur force ou la confiance absolue que ces petits chiens ont dans leur mâchoire, mais nous en connaissons qui, à l'égard des autres chiens, se montrent plutôt malveillants. Cela ne les empêche pas d'être très attachés à leur maître, de le comprendre à demi-mot et de faire d'excellents camarades pour les gens de la maison.

Ils partagent ces qualités, quoiqu'à un degré moindre, avec le fox-terrier qui est plus gai, plus joueur et qui adore les enfants.

Au travail, les deux se valent, et ce n'est que sous le rapport de la taille et de la construction que nous aurions une préférence pour le basset.

En somme, ce sont là deux races fort intéressantes et fort précieuses pour celui qui ne veut pas laisser chômer la chasse et qui tient à bien employer du temps pendant l'époque où chiens d'arrêt et chiens courants sont contraints à l'inaction.

J.-B. SAMAT.

Echos et Nouvelles

Sociétés et Clubs spéciaux s'occupant de l'amélioration des races canines en France.

Société Centrale pour l'amélioration des races de chiens en France. — Président : M. le prince de Wagram; secrétaire : M. Bontroue, 40, rue des Mathurins, à Paris.

Société canine du Sud-Est. — Président : M. le comte E. de Montal; secrétaire : M. V. Avet, 35, rue Tupin, Lyon.

Société des Field Trials de Normandie. — Président : M. le comte de Bagneux; secrétaire : M. Bontroue, 40, rue des Mathurins, Paris.

Société de Vénérerie. — Président : M. le vicomte A. de Montsaunin; secrétaire : M. Bontroue, 40, rue des Mathurins, Paris.

Réunion des amateurs de chiens d'arrêt français. — Président : M. James de Coninck; secrétaire : M. Bontroue, 40, rue des Mathurins, Paris.

Pointer-Club. — Président : M. le Dr Luc Arbel; secrétaire : M. Bontroue, 40, rue des Mathurins, Paris.

Setter Club. — Président : M. Le Comte d'Archiac. Secrétaire : M. Bontroue, 40, rue des Mathurins, Paris.

Gordon Setter Club. — Président : M. Paul Caillard. Secrétaire : M. Emile Deyrole, 46, rue du Bac, Paris.

Spaniel Club. — Président: M. Lucien Lamaignère. Secrétaire: M. E. Thiollier, 46, rue du Bac, Paris.

Club du basset français. — Président: M. Le Comte d'Elva. Secrétaire: M. Bontroue, 40, rue des Mathurins, Paris.

Teckel Club français. — Président: M. le Vicomte de Villebois-Mareuil. Secrétaire: M. Bontroue, 40, rue des Mathurins, Paris.

Club français du chien de berger. — Président: M. E. Boulet. Secrétaire: M. Bontroue, 40, rue des Mathurins, Paris.

Le livre d'or des chiens. — Le Terre-Neuve *Sultan*, dont les exploits et les sauvetages ont été si nombreux, est mort il y a quelques mois, victime de sa fidélité. Parmi les hauts faits qui étaient à l'actif de ce vaillant animal, auquel la Société protectrice des animaux décerna solennellement, le 9 mai 1894, un collier d'honneur, on cite l'arrestation d'un voleur, la capture d'un meurtrier et onze sauvetages, y compris celui d'un enfant de 13 ans, qui allait être noyé dans la Marne.

Sultan appartenait en dernier lieu à Madame Foucher de Careil, dont le château est aux environs de Corbeil. C'était, dans cette localité, la terre des malfaiteurs. C'est l'un d'eux, croit-on, qui l'a empoisonné.

TIR AUX PIGEONS

Tir aux Pigeons de Lyon

Voici les résultats de la journée du 19 février :

La **poule d'essai** a été partagée entre MM. Lablatinière et Bernus 8/8.

Le **prix** qui a réuni 15 tireurs a été gagné par MM. Hudelet, Gazagne et Lablatinière tuant tous les trois 5/5.

Dimanche, 26 février, de 10 heures à midi, tir d'exercice; à 1 heure, **poule d'essai** et à 2 heures il sera tiré un **prix** de 200 fr., en 5 pigeons handicap. Entrée 25 fr. Il sera donné en plus, au premier 6 bouteilles de champagne.

The PULLER.

Tir aux Pigeons de Monte-Carlo

Le **prix des Coquelicots** auquel 42 tireurs ont pris part, a été gagné par M. le baron de Mevius, 9/9; M. Eze, 9/10, deuxième.

La troisième poule a été partagée entre MM. Erskine et le baron de Montpellier.

Une autre poule entre MM. Balfon et Blake.

Le **prix** offert par M. Doyen a réuni 32 tireurs. M. Thome a été premier, 5/5; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Pedroe et Poizet 6/7. Autres poules, MM. R. Gourgaud Roberts, baron de Montpellier.

Le **2^e prix des Giroflées** a réuni 36 tireurs. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Chase et Eze, 8/8. La troisième place a été partagée entre MM. Ginot et Demonts, 7/8. Autres poules MM. le comte de Robiano, Beresford et Wilder.

Programme des concours internationaux

4^e PARTIE

Samedi, 4 mars. — Prix de la Condamine (handicap), 500 fr., id. — 1 pigeon.

Lundi, 6 mars. — Prix de Roquebrune, 500 fr., id. 1 pigeon à 27 mètres.

Mercredi, 8 mars. — Prix du Mont-Agel (handicap), 500 fr., id. — 1 pigeon.

Vendredi, 10 mars. — Prix de Menton (handicap), 500 fr., id.

Lundi, 13 mars. — Prix d'Eze, 500 fr., id.

Mercredi, 15 mars. — Prix de la Turbie (handicap), 500 fr. id.

Vendredi, 17 mars. — Prix de Laghet (handicap), 500 fr., id.

Lundi, 20 mars. — Prix de Villefranche, 500 fr., id. — 1 pigeon à 27 mètres.

Mercredi, 22 mars. — Prix du Cap Saint-Jean (handicap), 500 fr. — 1 pigeon.

Vendredi, 24 mars. — Prix de Clôture (handicap), 10,000 fr. et une médaille d'or. (Les conditions de ce prix seront ultérieurement publiées).

TIR

Lyon, le 20 février 1899.

Mon cher Directeur,

M. Tirvite, un des nombreux collaborateurs du journal *le Stand*, déclarait dernièrement que la lecture du *Carabinier Gymnaste* lui servait de sporifique. Il faut croire que la dose était bien forte, car le sommeil a été long.

Il se réveille enfin pour nous faire une de ses brillantes chroniques dans le numéro du 18 février.

Ayez donc l'extrême obligeance de lui adresser le *Lyon-Sport* du 4 février, il pourra ainsi se rendre compte que, pendant qu'il était en léthargie, nous ne sommes pas restés bouche close.

Veuillez agréer, etc.

HERBÉ.

Au sujet des Concours de tir.

MALO ET MARSEILLE.

J'apprends, au dernier moment, que la Fédération du Nord décline l'honneur d'organiser le sixième Concours national de tir. D'un autre côté, Marseille, ne recevant aucune nouvelle de sa subvention, déclare ne pas pouvoir être prêt pour l'époque primitivement fixée.

Est-ce que la prédiction de l'ami Jean Quitire se réaliserait et verrions-nous Lyon, pour la troisième fois, organiser un Concours en province?

Le temps nous manquerait un peu, mais avec de l'argent et de la bonne volonté, il serait encore possible de donner une fête de tir qui marquerait dans les annales des Sociétés lyonnaises.

HERBÉ.

On nous prie de reproduire la lettre suivante, adressée par M. Lignier, vice-président de la Société de tir d'Abbeville, à M. Mérillon, président de l'Union :

Abbeville, le 21 février 1899

Monsieur le Président,

Je vous adresse ma démission de délégué ainsi que celle de membre de l'Union.

Depuis longtemps j'ai constaté que l'action des provinciaux auprès de son Comité, y est absolument nulle, et je trouve inutile de faire partie d'une association dont tous les efforts et les ressources se limitent à centraliser le tir à Paris, au grand détriment des Sociétés de tir provinciales, et de sa propagation en France.

Agréez, Monsieur le président, mes salutations distinguées.

Eugène LIGNIER.

Les Armes de Guerre

Il est question, en ce moment, de la transformation de l'arme de guerre en Allemagne. Des essais faits tout récemment à l'usine Mauser, en présence de l'empereur Guillaume, ont donné, paraît-il, des résultats très satisfaisants.

Depuis quelques mois, on a mis en service, dans la cavalerie allemande, un nouveau revolver à chargeur métallique de dix cartouches. Ce revolver est muni d'une hausse permettant de viser jusqu'à 500 mètres. L'arme est enfermée dans une sorte de crosse en bois permettant, par un ajustage rapide, une transformation en petite carabine (1).

Devant ces perfectionnements à outrance recherchés par les puissances étrangères, il est bon de faire ressortir les qualités de notre arme de guerre, actuellement la première de toutes celles en service.

La balle que tire le fusil Lebel se compose d'un noyau de

(1) Cette arme est exposée chez M. Verney-Carron, armurier, 8, rue des Archers,

plomb durci recouvert de maillechort; elle est du poids exact de 15 grammes. La cartouche modèle 86 renferme 2 gr. 75 de poudre B. F., dite poudre sans fumée, la première inventée et la meilleure connue jusqu'à ce jour. Elle donne des résultats balistiques remarquables par leur fixité. De plein fouet, elle met sûrement hors de combat et tue souvent homme ou cheval à toutes les distances de la hausse. A 3,000 mètres, elle peut encore traverser un homme dans les parties molles ou lui briser un membre. Sa force de pénétration est considérable. On a constaté, au Dahomey, qu'une balle avait traversé un arbre et les cinq hommes abrités derrière. La vitesse initiale (625 mètres) est assez forte pour que, sans changer la hausse, on atteigne un fantassin debout jusqu'à 520 mètres, et à genou jusqu'à 420 mètres.

La poudre française a été inventée par M. Vieille, ingénieur des poudres et salpêtres. Elle est à base de nitro-cellulose (pyroxiline). Elle se prépare d'abord en plaques, ensuite en lamelles, enfin en grains qui ressemblent à de petites écailles de corne d'un brun peu foncé. La pyroxiline est dissoute dans du collodion qui, après évaporation, laisse un pâte gommeuse que l'on peut découper. Malgré cette évaporation, la poudre sans fumée dégage, en brûlant, une odeur caractéristique d'éther, bien connue des tireurs.

Des divers rapports communiqués par nos officiers qui ont pris part aux diverses campagnes coloniales, il résulte que les hommes atteints de plein fouet par ces balles tombent immédiatement après un saut convulsif. C'est surtout lors de la surprise du camp de la colonne Dodds, se dirigeant sur Abomey, qu'on put voir les effets terribles de ces projectiles qui, tirés presque à bout portant, étendirent sur le sol des files entières d'assaillants, qu'on retrouva couchés les uns sur les autres.

Faut-il en conclure que jamais un homme résolu ne peut continuer à combattre après avoir reçu une balle. Non ! Même avant l'adoption du petit calibre, on avait déjà pu constater des faits semblables. La campagne de 1870 nous offre divers exemples parmi lesquels on peut citer le cas du général Susbelle, qui, à Châtillon, fut atteint d'une balle à la jambe et n'en continua pas moins de courir à l'assaut de la position. Au plateau d'Auvours, le cheval de l'amiral Gougeard reçut cinq balles et ne tomba qu'à la sixième.

Dans nos différentes écoles militaires de tir, le fusil Lebel a été soumis à de nombreuses expériences. Sans entrer dans les détails de ces essais et des résultats au point de vue médical, nous nous bornerons à citer les particularités suivantes; plus le milieu traversé est humide, plus la lésion est grave; les parcelles de matières sont mises en mouvement par le passage de la balle, d'où la gravité des lésions dans lesquelles se trouvent des esquilles; les artères sont coupées, hachées, et il s'ensuit des hémorragies graves à résultat immédiat; des os peuvent être brisés par des commotions indirectes, etc.

Il est donc démontré que les armes à petit calibre, même d'un calibre inférieur à celui du Lebel, sont plus meurtrières que les anciennes armes, à tous les points de vue.

Si les Anglais et les Italiens ont eu des désillusions dans leurs dernières campagnes coloniales, il faut les attribuer à la cartouche et non à l'arme.

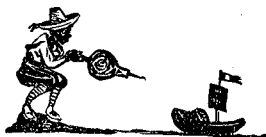
HERBÉ.

COMMUNICATIONS

Société de Tir de Lyon. — *Ecole de Tir.* — Dimanche 26 février, de 8 heures du matin à la nuit, dernière séance du deuxième exercice au fusil Lebel, tir réduit à 25 mètres. Le troisième exercice, au fusil Lebel à 200 mètres, commencera le dimanche 5 mars.

Les exercices de tir des sociétés de gymnastique, ainsi que le tir aux cartons réservé aux sociétaires, auront lieu dans les conditions habituelles.

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette



AVIRON

FÉDÉRATION DU SUD-EST

Le Comité s'est réuni le vendredi 17 février, à 9 h. 30' soir, au café de la Gaule. Etaient présents MM. Boucharlat, président; Legros, secrétaire; Garçon, membre.

Le secrétaire donne lecture : 1° d'une lettre par laquelle M. d'Orlyié, président de la S. N. d'Annecy, expose qu'il est partisan de la suppression des prix en espèces. Cette lettre sera considérée comme un vote écrit.

2° D'une lettre de la S. N. de Villefranche, demandant sa mise en congé, ce qui lui est accordé. Le Comité espère d'ailleurs que la jeune société triomphera bientôt des difficultés présentes et renaitra à la vie active.

La nomination du bureau de 1899 est ajournée à une séance ultérieure.

MM. Garçon et Legros seront délégués au Congrès de la Fédération française et voteront pour les sept sociétés du groupe.

On passe ensuite à l'examen des modifications projetées aux statuts et au code des courses de la Fédération française, publiées par l'*Aviron* du 7 janvier dernier.

Statuts

ARTICLE 3. — a) repoussé; b) adopté.

ART. 5, 7 et 11. — Repoussés.

ART. 12 bis. — Adopté.

ART. 15. — A et B. — Repoussé.

ART. 19 bis. — Adopté.

Code des Courses

ART. 2. — Adopté.

ART. 3. — Repoussé.

ART. 4. — *Les rameurs de la F. F., s'interdisent de courir pour des prix en espèces.*

Les arguments pour et contre sont tour à tour exposés. MM. Boucharlat et Garçon font ressortir que le groupe a toujours été partisan du *statu quo*. Pourquoi changer et adopter un système hybride ?

M. Legros croit que le moment est venu de faire l'évolution. Il y a maintenant, en France, une majorité presque certaine pour la suppression des prix en espèces et toutes les autres nations faisant partie de la F. I. nous ont déjà devancées sur ce point.

On vote : MM. Boucharlat et Garçon sont pour le maintien du *statu quo*.

MM. d'Orlyié et Legros, votent l'interdiction de courir pour des prix en espèces.

Le résultat étant négatif, le secrétaire est chargé d'écrire aux présidents des Sociétés : Régates Lyonnaises, Mâcon et Grenoble, pour avoir leur avis sur cette question avant le Congrès du 12 mars. Les délégués s'en inspireront pour le vote final.

ART. 5. — Repoussé.

ART. 8. — a) repoussé. Prier aussi la Fédération de la Méditerranée de supprimer cette clause de son règlement particulier; b) adopté; c) repoussé.

ART. 9. — a) repoussé; b) adopté.

ART. 10 et 11. — Repoussés.

ART. 12. — a) repoussé; b) adopté.

ART. 13 et 14. — Adoptés.

ART. 15. — a) adopté; b) repoussé.

ART. 16 bis. — Adopté.

ART. 17. — a) adopté; b et c) repoussés.

ART. 19 et 26. — Repoussés.

ART. 27. — a) repoussé; b) adopté.

ART. 41, 42 et 44. — Adoptés.

ART. 50 bis. — a, b, c, d, e, f, g) réservés.

Vœux divers

I et II. — Adoptés.

III. — Repoussé.

IV. — Adopté, mais semble de réalisation difficile.

Le secrétaire : LEGROS.

Club Nautique.

De nombreuses sorties, dimanche, au Club Nautique.

Les membres du Club ne dédaignent pas de venir maintenant à leur garage à automobile. L'entraînement a été repris très sérieusement. A signaler, plusieurs jeunes débutants.

Football-Club de Lyon et Régates Lyonnaises.

Les valeureux athlètes du Football-Club de Lyon n'ont pu résister au désir de goûter les joies de l'aviron, c'est pourquoi, dimanche dernier, avant même que la fusion officielle avec la Société des Régates Lyonnaises ait été prononcée, nous avons pu voir la Saône sillonnée par de frêles embarcations, la plupart montées par des footballeurs, des purs ceux-là.

Parmi ces derniers, nous avons eu le plaisir de voir : MM. Meyer, de l'Union Athlétique du 1^{er} arrondissement, qui, de passage à Lyon, s'est fait un plaisir d'initier ses amis..

MM. Meyer, Chenet, Staples et Joé Vuillermet ont fait une sortie en yole de mer, M. Child tenait la barre. Après les quelques tâtonnements inévitables du début, ils ont attaqué franchement et nous avons pu voir avec satisfaction qu'ils s'en tiraient fort bien.

Robin, également du F. C. L., faisait ses premières armes en as de promenade.

D'un autre côté, MM. Decolonge, Bastener, Reverchon, Isartel de la S. R. L. ont monté un outtriger à quatre. M. Paris du F. C. L., tenait la barre.

A mentionner une sortie de MM. Isartel et Meyer en outtriger à deux et MM. Bastener, Reverchon et Michaud en skiff.

Enfin jeudi, quelques membres du F. C. L. se sont trouvés au garage et des sorties ont eu lieu, entre autres celle de la yole de mer montée par MM. Chenet, Barbenès, Pouzet et Bavoze. M. Burnichon en tenait la barre d'une main déjà sûre et ferme.

Dimanche matin, les équipiers qui voudront canoter sont priés de se trouver à 8 h. 1/2 à l'embarcadere du tramway de Neuville, afin de pouvoir, dès l'arrivée au garage, être répartis en équipes. Prière de s'inscrire et de former les équipes d'avance.

J. C.



CYCLISME

Le Cyclisme à Lyon

Nous ne pouvons publier aujourd'hui, l'ayant reçue trop tard, la lettre que notre spirituelle collaboratrice Jeannette nous adresse en réponse aux excellentes réflexions de P. de Zuch sur la question du Vélodrome Tête-d'Or.

Nous le regrettons d'autant plus que nous avons toujours espéré voir les idées neuves, parfois même un peu révolutionnaires, de Jeannette, secouer enfin la torpeur du monde cycliste à Lyon.

Cette torpeur, qu'on ne l'oublie pas, finirait pas servir d'argument précieux à ceux qui demandent la démolition du Vélodrome.

Il ne faut pas que ces adversaires puissent dire, avec

quelque apparence de raison : « A quoi bon conserver la piste du Parc, puisqu'il n'y a plus personne pour s'en servir. »

Caveant Consules... de l'U.V.F. et autres F. R.

COMMUNICATIONS

U. V. F.

SECTION DU RHONE.

La troisième et dernière conférence de la saison sur la « Vélocipédie lie aux armées » qui devait se faire le 23 février, a été reportée au jeudi 2 mars, en raison des obsèques de M. le Président F. Faure, haut protecteur de l'Union Vélocipédique de France.

Le personnel consulaire de la section du Rhône invite donc toutes les sociétés et cyclistes lyonnais à assister à cette dernière conférence qui les intéressera certainement et qui leur sera de la plus grande utilité.

La conférence commencera à 8 h. 1/2 précises, place Carnot 24, caserne Bissuel et sera faite par M. le capitaine Perrin (à qui nous adressons toutes nos félicitations) qui a été désigné par M. le général Zédé, gouverneur de Lyon.

Union Vélocipédique Lyonnaise.

Les sociétaires sont priés d'assister à l'Assemblée générale qui aura lieu mercredi prochain, 1^{er} mars. L'ordre du jour comportant le renouvellement du bureau et l'organisation de la soirée d'hiver qui est fixé au 25 mars, dans les salons Moanier, place Bellecour, les sociétaires sont priés de se rendre à cette réunion et d'être exacts, car toute abstention sera passible de l'amende prévue par les statuts.

Omnium Lyonnais.

Samedi dernier a eu lieu, dans les salons du café de la Paix, le dîner de l'Omnium. Cette réunion intime comptait une trentaine de fervents sociétaires et invités.

Cyclophile Lyonnais.

Le bal annuel qui devait avoir lieu le 18 courant, a été remis à cause de la mort du Président de la République, au samedi 18 mars prochain, à l'Hôtel de l'Europe. Les mêmes invitations serviront à l'entrée.

TARARE. — Banquet annuel du Cycle Tararien. — Le banquet du Cycle Tararien a eu lieu cette année le 12 février. Comme il avait été convenu, c'est à l'hôtel Manin qu'a eu lieu cette fête. Ce même jour, les membres devaient élire un nouveau bureau. A 5 heures précises, la petite salle, mise à la disposition du C. T. par M. Marchand, était trop petite pour contenir tous les sociétaires. Après avoir pris un bon apéritif, prélude du banquet, tous les cyclistes ont été invités à déposer dans l'urne leur bulletin de vote. A 6 h. 1/2, le dépouillement s'est fait (et on n'a pas vu, non sans un grand plaisir, les anciens chefs conserver leurs fonctions qu'ils rempliraient encore avec plus de zèle que par le passé, nous n'en doutons pas. En même temps, on a procédé à l'élection d'un secrétaire adjoint. Cette tâche, trop pénible et trop lourde aujourd'hui pour un seul, est partagée désormais par M. E. Mosnier, jeune membre très dévoué à l'association.

A sept heures, tous les cyclistes, au nombre de cinquante, se sont rendus à l'hôtel Manin, où leur a été servi un copieux dîner, arrosé de vins fins et de champagne. Pendant tout le repas, une franche gaîté n'a cessé de régner entre tous les membres. Au dessert, M. le Président a pris la parole, et, dans un charmant discours préparé pour la circonstance, il a remercié tous les membres du cycle et plus spécialement les anciens fervents de la pédale qui ne méprisant pas les jeunes, étaient venus honorer de leur présence cette fête d'amis.

Après le sévère et le grave, on est passé au plaisant et au comique. Plusieurs morceaux d'opéra ont été entendus avec plaisir, interrompus de temps en temps par de chaleureux applaudissements.

Le banquet s'est terminé par de nombreux toasts portés à la prospérité du Cycle, qui compte actuellement cent membres.

Un grand bal masqué est venu terminer cette fête, trop courte, hélas, mais qui se renouvellera l'année prochaine, espérons-le.

JANINA.

MONTÉLIMAR. — Pour exprimer la joie que cause à tous les Montiliens l'élévation de M. Emile Loubet, notre maire, à la présidence de la République, la municipalité organise pour dimanche prochain (26 février), une série de fêtes.

Parmi les attractions, je citerai celle qui nous intéresse le plus. Le matin, défilé général de toutes les Sociétés. Ce sera pour *Montélimar-Vélo* l'occasion d'inaugurer son riche fanion, don de MM. Bastide frères.

Le soir, courses régionales vélocipédiques, lesquelles seront données au *Vélodrome*. En voici le programme :

Locale (arrondissement de Montélimar) : 1^{er} prix : 50 fr. ; 2^e prix : 20 fr. ; 3^e prix : 10 fr.

Régionale (Drôme, Ardèche, Rhône, Isère, Vaucluse) : 1^{er} prix : 70 fr. ; 2^e prix : 50 fr. ; 3^e prix : 20 fr.

Les prix sont nets et sans la moindre retenue.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. André Bastide aîné, correspondant du *Lyon-Sport*, à Montélimar.

Si le temps superbe dont nous sommes gratifiés en ce moment, continue, il y aura du beau monde et du joli sport à notre gai vélodrome.

A. B.

VALENCE. — Bérenger, de Montélimar, se rencontrera, en un match, avec notre coureur valentinois, J. Espagne.

Le match se courra au vélodrome de Montélimar sur 50 kilomètres, fin mars. Enjeu : 100 fr.

♣ On procède actuellement à la construction d'un trottoir cyclable entre Valence et Saint-Péray ; environ 3 km 500. Les nombreux cyclistes sont enchantés d'avoir maintenant une route réservée spécialement pour les ballades de l'été et le Touring-Club qui a subventionné ce trottoir a bien mérité du sport.

LA COURSE DES 6 JOURS

♣ COMME on le prévoyait, la course de six jours qui se disputait à San-Francisco s'est terminée par la victoire de Miller, couvrant 3.527 kil, 629 m. et battant de 297 kil. 764 m. son propre record.

Voici l'ordre d'arrivée : 1^{er} Miller, 3,527 kil. 629 ; 2^e Aronson, 3,445 kil. 554 ; 3^e Frédérick, 3,361 kil. 869 ; 4^e Teddy Hale, 3,318 kil. 417 ; 5^e Gimm ; 6^e Navon ; 7^e Albert ; 8^e Barnaby ; 9^e Pilkington ; 10^e Lawson ; 11^e Julius ; 12^e Ashinger.

♣ LA FAMEUSE équipe de tendems Pasimi-Tommaselli, réputée imbattable, est dissoute. Tommaselli montera avec Banker, enchantés tous deux qu'ils sont des essais faits pendant le Circuit. Pasini a adopté comme co-équipier Eros.

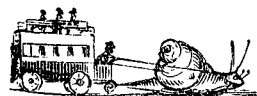
♣ PARLBY et Tom Linton s'entraînent ferme sur la route.

25, rue GRENETTE

Articles spéciaux et exclusifs
POUR TOUTS GENRES DE SPORTS

INSTITUTION KNEIP DE FRANCE

LINGERIE en Tissus cellulaire
CHAUSSURES, Casquettes, Bretelle articulées, etc., etc.



AUTOMOBILISME

La Semaine Automobile de Nice.

La semaine automobile de Nice, qui, chaque année, attire sur le littoral de nombreux chauffeurs, est proche, et il y a déjà une trentaine d'engagements pour les différentes épreuves qui se disputeront du 21 au 25 mars prochain.

Celles-ci sont au nombre de quatre. La course de Nice à Castellane et retour ouvre la série le 21 mars sur l'itinéraire suivant :

Nice, Cagnes, Villeneuve-Loubet, Magagnosc, Grasse, Saint-Vallier, Escraguolle, Seranon, Le Logis-du-Pin, La Batie, La Garde, Castellane, Saint-Julien, Vergons, Rouaines, Les Scaffarels, Entrevaux, Puget-Théniers, La Mescla, station de Levens-Vesubie, Nice.

La partie du concours comprise entre Castellane et la station de Levens-Vesubie a été neutralisée comme offrant des dangers ; en conséquence, les concurrents auront trois heures pour faire ce parcours.

Le même jour, courses des touristes sur le parcours de Nice à Magagnosc, Gattières et retour, au total 65 kil. environ.

Le 22 mars s'ouvrira une exposition obligatoire de tous les véhicules concurrents sur la place Anglicane.

Le 23 mars, course du mille. — L'épreuve se court par manches de deux concurrents ; les gagnants recourront entre eux jusqu'à élimination complète. Le temps est pris au 609^e et au 1609^e mètre. Prix : objets d'art et médailles.

Le 24 mars, course de côte. — Nice La-Turbie-Monte-Carlo. Quatre catégories par véhicules transportant : 1^o deux voyageurs ; 2^o quatre voyageurs ; 3^o six voyageurs et au-dessus ; 4^o motocycles. Prix : objets d'art et médailles.

L'après-midi, concours de confort et d'élégance organisé par l'Automobile Club de Nice. Deux catégories de concurrents : 1^o voitures de quatre places et plus ; 2^o voitures de moins de quatre places.

Prix : médailles, diplômes, flots de rubans.

Pas de droit d'entrée pour ce concours.

Au contraire, pour toutes les autres épreuves, les droits d'entrée sont fixés ainsi : voitures : 100 fr. ; motocycles : 50 fr.

Ce droit d'entrée permet de prendre part à toutes les courses.

Pour les touristes : voitures : 20 fr. ; motocycles : 10 fr.

Ce droit d'entrée ne permet pas de prendre part à la course de Castellane, ni à la course du mille, ni à la course de la Turbie.

Notes et Informations

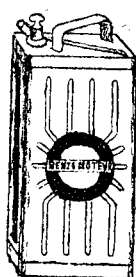
Le Comité de l'Automobile Club de France se réunira mercredi prochain, 22 février, au Cerele, 6, place de la Concorde. Ordre du jour : Scrutin de ballottage.

♣ La commission sportive de l'Automobile Club de France s'est réunie hier soir au Cercle.

Elle a d'abord homologué le record de l'heure à motocycle de M. Vigneaux, 51 kil. 608 mètres.

La commission a décidé ensuite que la Coupe des Motocycles sera organisée par elle.

Enfin, elle a reçu une communication de M. de Chasseloup-Laubat l'informant que mercredi prochain il tentera de battre à nouveau le record du kilomètre que M. Jenatzy lui a ravi, faisant 44' 4/5.



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

Cette tentative se fera, comme les autres, dans l'allée centrale du Parc Agricole d'Achères.

Le Touring de France fera paraître, en avril, un annuaire spécial de l'automobilisme qui contiendra tous les renseignements concernant la circulation automobile: mécaniciens, dépôts d'essence, stations électriques, etc.

VALENCE. — Les trains Scottie vont enfin entrer en fonctionnement le 3 mars. Divers incidents avaient, jusqu'ici, retardé l'inauguration à laquelle assistera M. le préfet de la Drôme et quelques notabilités de la ville.

Athlétisme Football

Lire l'article de fond « En plein air ».

U. S. F. S. A.

Comité du Sud-Est.

Le Comité du Sud-Est se réunira, le lundi 27 courant à 8 h. 1/2 au siège rue Victor-Hugo, 1. Les délégués sont invités à être exacts et toutes les sociétés affiliées sont priées de se faire représenter ou d'écrire.

Ordre du jour :

- 1° Résultat des championnats de football ;
- 2° Résultats des championnats de cross-country ;
- 3° Constitution de la commission de courses à pied.
- 4° Grands prix de 1889.
- 5° Questions diverses.

Le secrétaire : L. MOLARD.

Les Championnats de Football du Sud-Est

Equipes premières.

CLUBS	MATCHES		BUTS			
	joués	gag.	perd.	nuls	pour	cont. points
Football-Club de Lyon.....	2	2	0	0	56	3 4
Un. Sp. Lycée Ampère.....	2	1	1	0	12	9 2
Athlétique Club de Lyon.....	3	2	1	0	32	22 4
Racing-Club de Lyon.....	3	0	3	0	6	71 0

Equipes secondes.

Football-Club de Lyon.....	2	2	0	0	69	0 4
Un. Sp. Lycée Ampère.....	2	2	0	1	39	0 3
Athlétique Club de Lyon.....	3	0	3	0	0	56 0
Racing-Club de Lyon.....	3	1	1	1	17	69 3

Demain, à 2 heures et demie, à la Pelouse des Courses, auront lieu les deux derniers matches de championnats entre les équipes premières et secondes du F.C.L. et de l'U.S.L.A.



FOOTBALL-CLUB DE LYON

ET

RÉGATES LYONNAISES

(F. C. R. L.)

(Café GRUBER, 13, place des Terreaux)

La séance est ouverte à 9 h. 10, sous la présidence de M. Burnichon, assisté de M. Rochefort, président de la société des Régates Lyonnaises et des membres du comité du F. C. L.

Plus de cinquante membres actifs sont présents. L'assemblée est donc régulièrement constituée.

M. Burnichon souhaite la bienvenue aux membres des Régates Lyonnaises; il fait ressortir les avantages de la fusion entre le F. C. L. et les Régates Lyonnaises pour le grand bien du sport et de la cause de l'amateurisme; il félicite M. Rochefort de l'initiative qui l'a dé-

cidé à se mettre à la tête du mouvement et de l'évolution des sociétés nautiques à l'amateurisme.

M. Rochefort remercie le F. C. L. et son président d'avoir accepté les propositions de sa société; il déclare que la plus ancienne société d'aviron lyonnaise, qui a été le berceau des sociétés sportives et des rameurs de notre ville, devait à son glorieux passé de revenir, encore au premier rang aux anciens principes dignes du vrai sport. Il ne doute pas qu'avec les éléments athlétiques auxquels son ancienne société va emprunter de nouvelles forces vives, les couleurs désormais communes des deux sociétés ne soient justement récompensées de cette heureuse fusion. C'est avec confiance qu'il remet aux mains de M. Burnichon le sort commun des deux sociétés qui ne vont plus en faire qu'une. Il félicite à son tour M. Burnichon de son dévouement et des succès du F. C. L.

La fusion entre le F. C. L. et le S. R. L., mise aux voix est adoptée à l'unanimité, ainsi que l'affiliation à l'U. S. F. S. A. des deux sociétés réunies le *Football Club de Lyon* et les *Régates Lyonnaises*.

Il est donné lecture des nouveaux statuts qui sont adoptés à l'unanimité.

MM. Monnayeur et Chatard sont nommés membres du comité, suivant ces nouveaux statuts.

Sur le désir exprimé par plusieurs membres, le comité s'occupera dans le plus bref délai possible de faire imprimer ces statuts.

M. Michaud est nommé capitaine d'entraînement pour l'Aviron.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Le secrétaire :
VASCHALDE

Comité. — Séance du 19 février. — Présents : MM. Burnichon, Barbenès, Audibert, Place, Pouzet, Meysson, Vascalde, Audibert.

Absents excusés : MM. Vuillermet, Child, Hadley.

Le comité élabore les nouveaux statuts qui seront présentés à l'assemblée générale du 22 février.

Le comité organise pour le mercredi 22 mars une réunion intime offerte aux membres actifs et membres honoraires du F.C.L. et des Régates lyonnaises. Cette séance aura lieu dans les salons Gruber. M. Rivière fera une séance de projections photographiques sportives.

Après avoir réglé certains détails du match du 5 mars, la séance est levée à 10 heures 1/2.

Le secrétaire, VASCHALDE.

— Mercredi prochain, séance de Comité à 8 h. 1/2 précises, au siège. Ordre du jour : 1° Commission d'Aviron; 2° Commission de courses à pied; 3° matériel et inventaire; 4° terrain et surveillance; 5° match du 5 mars; 6° questions diverses.

— Vendredi prochain, à 8 h. 1/2, séance de la Commission d'Aviron, qui se réunira au café de la Gaule, ancien siège de la Société des Régates Lyonnaises.

— Demain dimanche, à 2 h. 1/4, match de championnat des équipes secondes du F. C. L. et de l'U. S. L. A. Prière d'être très exacts, d'autres équipes devant jouer sur le même terrain, à 3 h. 1/2. Sont convoqués pour jouer le championnat des équipes secondes contre l'U. S. L. A., MM. Mattan, Laverlochère, Dolbeau, Darniat, Cassas, Beaumont, Lorenzo, Meysson, Imhoof, Vuillermet, Chenet, S. Alabrune, Robin, Paris, Grataloup.

Le F. C. L. ne disposera plus à l'avenir que d'un seul terrain de jeu à la Pelouse des Courses.

À 3 h. 1/2, partie d'entraînement entre les équipes première et troisième du F. C. L. Tous les membres du F. C. L. et R. L. ne faisant pas partie de l'équipe seconde, sont invités à prendre part à cette partie d'entraînement.

Photographies. — Les photographies des équipes de Grenoble et Lyon sont affichées dans la salle de Rédaction du *Lyon-Sport* où tous les membres du F. C. L. peuvent les voir. Ces photographies sont cédées aux prix de 1 fr. 60 non collées et 2 fr. 10 collées. Prière d'indiquer l'épreuve désirée et de s'inscrire avant mercredi 1^{er} mars.

Philégic-Club Lyonnais.

Société sportive du III^e arrondissement.
Siège social : Café Collet, 14, place du Pont.

Compte rendu de la séance du 22 février 1899. — La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Ducelier. 16 membres sont présents.

Il est donné lecture du courrier :

Lettre de M. Revol demandant d'être reçu membre actif.

Lettre de demande d'admission de M. Dayet.

Lettre de M. Brissaud, capitaine de l'équipe 3^e de l'U. S. L. A. demandant une partie d'entraînement pour le dimanche 26 courant.

On procède ensuite à l'élection d'un secrétaire.

Au deuxième tour, M. Reynard est élu; MM. Bourget et Marilly ayant envoyé leur démission de membres de la commission de courses à pied, ils sont remplacés par MM. Revol et Ferraton.

Après différentes discussions d'ordre intérieur, la séance est levée à 11 heures moins un quart.

Le secrétaire adjoint, BERTRAND.

Football. — Voici la composition de l'équipe qui jouera dimanche contre le lycée :

Arrière : Reynard. *Trois quarts :* Mialot (capitaine), Bourget, Faure P., Ferraton M.; *Demis :* Bertrand, Ducelier. *Avants :* Ferraton, J. Faure, Marilly, Merenat, Revol, Eycagué, Corteys, Jeoffray.

Tous ces équipiers sont priés de se trouver à 1 heure 1/2, au café Lapinte au Grand-Camp, pour se rendre de là sur le terrain du Lycée.

Union Sportive Dijonnaise.

(Siège social : café Bossuet, 7 et 9, rue Bossuet.)

Réunion du 15 février 1899. — La séance est ouverte à 8 h. 30 sous la présidence de M. Lambelot, président. Quinze membres sont présents. Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la dernière séance qui est adopté.

Lecture est ensuite donnée de la correspondance :

1^o Lettre de l'Union (le nécessaire sera fait).

2^o Lettre du Comité du Sud-Est donnant des instructions relatives au championnat de cross.

3^o Lettre du Philégic-Club de Lyon.

Lettre de MM. Pommey et Richard donnant leur démission pour cause de départ à Paris.

MM. Pons frères sont ensuite admis membres actifs, présentés par MM. Lambelot et Picard.

On procède également à l'admission d'un membre honoraire présenté par M. Lambelot.

Le Comité rappelle aux sociétaires qui doivent participer au championnat de cross-country du Sud-Est de bien vouloir se trouver dimanche, à 1 h. 1/4, au siège social, l'équipe devant être photographiée avant le départ devant le restaurant Raval.

Les joueurs de football de l'U. S. D. disponibles le 19 courant sont priés de se joindre aux équipiers de R. C. B. afin de compléter les équipes qui s'entraîneront sur le terrain du club à Larrey, à 2 h. 1/2.

Après discussion de différentes questions d'ordre intérieur, le Comité lève la séance à 10 h.

Le secrétaire : H. DOYEN.

ROANNE. — **Société sportive du lycée de Roanne.** — M. Landrmy, président de la *Société sportive du lycée de Roanne*, vient d'être nommé professeur à Bar-le-Duc; il sera vivement regretté par cette association scolaire qu'il a soutenue et à laquelle il a rendu de grands services.

Les équipes de football continuent leur entraînement en vue du match à jouer contre le F. C. L. (équipe troisième) et font des progrès constants.

VIENNE (Isère). — Une Société sportive est en formation dans notre ville et ne tardera pas à être définitivement fondée. Elle pratiquera le football, les courses à pied, l'escrime, la bicyclette, le tir, la gymnastique et l'aviron.

Cette Société d'amateurs demanderait son affiliation à l'U. S. F. S. A. et ferait partie du comité du S. E. Les fondateurs se sont mis en relation avec les dirigeants du Football-Club de Lyon et avec deux de leurs membres actuellement à Vienne.

G. S.

MONTÉLIMAR. — Une société de sports est en formation à Montélimar. Cette société formée en majeure partie des membres de *Montélimar-Vélo*, pratiquera tous les sports à la mode aujourd'hui : football, tennis, courses à pied, etc. etc. Déjà dimanche dernier, ses membres ont tenté leurs premiers essais de football, et il y a là de rudes gaillards qui espèrent arriver à faire quelque chose dans les sports, et à s'y distinguer.

A. B.

MARSEILLE. — L'Association scolaire du lycée de Marseille, dont nous avons annoncé la formation, est définitivement fondée sous le titre d'*Union Sportive du Lycée de Marseille* (U. S. L. M.). Les membres se proposent de pratiquer tous les sports reconnus par l'U. S. F. S. A. Cette association, qui comprend déjà 30 membres, a formé son comité comme il suit : ont été élus : président, M. Allaigre ; vice-président, M. Chauvet ; trésorier-secrétaire, M. Dupré.

Elle se propose de demander sous peu sa reconnaissance à l'U. S. F. S. A., ainsi qu'au Comité régional du littoral. Tout en formant les vœux les plus sincères pour la prospérité de cette nouvelle société, nous féliciterons les membres fondateurs, M. Aimé en particulier, de leur heureuse initiative.

Nos remerciements à M. D. Montmirail, le sympathique président du Football-Club de Marseille, qui a bien voulu mettre provisoirement à la disposition des membres de l'U. S. L. M., le terrain du F. C. M.

MARQUÉS

FOOTBALL

Championna's du Sud-Est.

Football-Club contre Athlétique-Club.

Equipes premières.

Le match de championnat, qui a mis en présence, dimanche dernier, sur la Pelouse des Courses, les équipes premières du *Football-Club de Lyon* et de l'*Athlétique-Club*, a été suivi avec le plus grand intérêt par plus de deux mille personnes. Oui, par plus de deux mille personnes qui ont applaudi avec assez d'impartialité aux prouesses des joueurs des deux camps, montrant de la sorte que leur éducation, au point de vue particulier du football, était bien près d'être faite.

Avant de parler du match, parlons de l'organisation ou plutôt parlons de l'absence d'organisation.

Et d'abord à qui faut-il s'en prendre, sinon au Comité du Sud-Est? Tout comme il est dit à Paris relativement aux Commissions de l'Union.

Chers dirigeants, ne croyez pas que c'est pour le simple plaisir de vous taper dessus, que je fais cette observation; non loin de moi cette idée. Si je dois en parler c'est que, comme moi, vous avez pu juger dimanche que nos épreuves de championnats commençaient à intéresser les foules et que dès lors il faudra voir à les bien recevoir et surtout à les maintenir. Seuls quelques membres du F. C. L., dont le dévouement était bien méconnu en la circonstance, faisaient la police (!) sur le terrain. Ce n'était pas assez pour rappeler au public nombreux sur la Pelouse du F. C. L., qu'il devait se tenir continuellement en dehors des limites du champ de jeu.

Les spectateurs envahissent le terrain, gênant les arbitres de

touche, ce qui est déjà grave, gênant les joueurs, ce qui est beaucoup plus grave encore et même dangereux.

Allons voyons, pourriez-vous essayer de changer cette façon de faire, messieurs du Comité du Sud-Est? Demandez plutôt encore quelques francs aux Clubs en présence, vous ajouterez le surplus et vous pourrez de la sorte mettre des cordes et un peu plus de coquetterie dans la présentation d'une épreuve de championnat.

Nous verrons si dimanche prochain vous saurez vous rendre compte des inconvénients d'un tel manque d'organisation. Maintenant arrivons au match.

Au coup de sifflet, l'Athlétique — qui a mis en ligne son équipe des grands jours — attaque avec vigueur. Le F. C. L. résiste mollement, manquant au début, on ne sait trop pourquoi, de direction. On cherchait le capitaine. On attendait ses ordres. Hélas! on ne l'entendait plus. C'est pour cette cause, sans doute, que les Clubmen se sont laissés surprendre. Mal dirigés dans leur travail, les équipiers ne se sentaient plus. C'est à ce moment que Chanas en a profité pour intercepter une passe et pour aller marquer un essai, en très bonne position, au grand ébahissement du public et des joueurs... même de l'arrière rouge et blanc.

Cette jolie prouesse individuelle a le don de rappeler le F. C. L. à la réalité. Son capitaine, comprenant qu'il joue gros jeu, sort un peu de sa quasi-indifférence du début et commence à secouer, à enlever ses joueurs et enfin à les tenir en mains. Le jeu, dès lors, prend une tout autre tournure et vient se cantonner dans les 22 mètres de l'A. C. L. Des passes nombreuses se terminent souvent de façon malheureuse près des lignes de but des *Acélistes*. Enfin, en suite d'une ligne de touche, Hill reçoit le ballon et marque pour le F. C. L. un essai qui n'est pas transformé. Dès lors, les deux clubs étant à égalité de points jouent avec une ardeur sans pareille. Le public applaudit. Les joueurs s'échauffent, les plaquages s'en ressentent. A un moment donné, l'arbitre arrête même la partie pour permettre à un membre de l'A. C. L. indisposé, de se remettre.

Courte discussion ensuite, l'arbitre — qui débutait, croyons-nous, dans ses fonctions — ayant oublié de regarder sa montre, sifflait la fin de la première mi-temps avant l'heure.

Enfin on paraît revenir au calme, mais la partie reprend plus vive et plus acharnée de part et d'autre. Le sifflet retentit alors, c'est le repos. Les deux clubs adverses ont toujours trois points à leur actif.

A la reprise, le F. C. L. joue à son tour, avec le soleil dans les yeux. Les clubistes suivent bien le coup d'envoi, si bien qu'ils s'installent à nouveau dans le camp de l'A. C. L., ils n'en sortiront dès lors qu'à de rares intervalles. Hadley, Bavoze, Hill et Browne se prodiguent. Successivement, plusieurs essais sont marqués par les « rouge et blanc » dans un fouillis des spectateurs; quelques-uns sont contestés par l'arbitre après quelques moments d'hésitation.

La fin de la partie arrive et les joueurs se retirent avec indifférence, semble-t-il. En effet, on n'entend pas les cris d'usage en l'honneur des vainqueurs et répétés par eux: Hip! Hip! Hourra! comme un encouragement aux progrès et à la bonne camaraderie. Allons, footballers, mes frères, ne perdez pas ces bonnes traditions et faites-nous voir que le football place dans vos poitrines de bons et solides poumons capables de lancer la note d'une joie vibrante dont l'écho laisse encore un peu de baume dans le cœur des adversaires.

M. Denat, qui arbitrait, a proclamé le Football-Club de Lyon victorieux par 17 points (5 essais: Hill 2, Bavoze 2, Browne 1 et 1 but pour Child) à 3 points (1 essai pour Chanas) à l'Athlétique-Club.

Composition des équipes.

F. C. L. — *Arrière*: Placé. *Trois-quarts*: Bavoze, Browne, Stapples, Blouin. *Demis*: Hill, Hadley. *Avants*: Child, Barbenès, Forbes, Eckford, Vuillermet, G. Vaschalde, Sands, Mac Naughton.

A. C. L. — *Arrière*: Vincent. *Trois-quarts*: Jacquet, Ribart,

Chanas, Peillon. *Demis*: Mazenod, Sarràzin. *Avants*: Condamin, Poncin, Fechet, Cock, Phalancher, Cadot, Perrin, Desmules.

Équipes secondes.

Le match des équipes secondes entre l'A. C. L. et le F. C. L. a été déclaré acquis à ce dernier par suite du forfait de l'Athlétique.

Une partie d'entraînement s'est jouée entre les équipes seconde et troisième du Football de Lyon. L'équipe seconde a triomphé par 16 points à 3.

Henri PLACE.

PARIS. — **Le Championnat de France.** — Un seul match, dimanche dernier, comptant pour le championnat de France (1^{re} série): à Courbevoie, le Stade Français triomphe de Cosmopolitan Club, par 22 points à 0.

EN ANGLETERRE

Football Association

L'Angleterre bat l'Irlande.

Le match joué hier entre l'Angleterre et l'Irlande s'est terminé par la victoire facile de l'Angleterre, par 13 goals contre 2.

Cambridge bat Oxford.

Ce match, qui se jouait pour la 26^e fois, est revenu aux « bleus clairs » qui, par 3 goals contre 1, ont battu leurs adversaires. Cambridge a donc, à son actif, 15 victoires et Oxford, 10; ce match est resté sans résultat.

La PREVOYANCE-ACCIDENTS, 10, quai de Retz, Lyon assure les ATHLÈTES contre tous accidents.

Cross-Country

Championnat du Sud-Est.

Le championnat régional de cross-country du Sud-Est s'est disputé, dimanche, à Dijon et a obtenu tout le succès qu'il pouvait espérer, après la défection des équipes lyonnaises du F.C.L., du R. C. L. et de l'A. C. L. dont on a beaucoup regretté l'absence.

Comme nous l'avons dit, c'est l'*Union Athlétique Lyonnaise*, une vaillante société lyonnaise disparue depuis, qui, en 1897, eut, la première, l'honneur d'inscrire son nom sur le challenge de l'U. S. F. S. A. En 1898, le *Racing-Club-Bourguignon* gagna le championnat qui se courut à Tassin près Lyon. Cette année, l'*Union Sportive Dijonnaise*, notre jeune société dijonnaise, a remporté la victoire par 40 points sur 54 au R. C. B.

Le temps superbe avait amené une foule énorme de promeneurs à Larrey et c'est au milieu d'une grande affluence que se fait la distribution des brassards remis par M. Lambelot, président du comité d'organisation du cross, aidé de M. Benoît, vice-président, et M. Védérine, secrétaire.

Le tenant R. C. B. est placé en première ligne. Voici la composition de son équipe: M. Martinet, 2^e du cross en 1898; MM. Denomey, Belin, Gadrat, Mercuzot, Sylvestre, Verpeault.

Le *Philegic-Club Lyonnais* est placé avec MM. Ducelier, Mialot, Roy, Ferraton, Bourget, Bertrand et l'*Union Sportive Dijonnaise* se place ensuite avec MM. Guénot, 4^e du cross en 1898; Chuchet, 1^{er} en 1898; MM. Houdart, Picard, Guillemot, Tortochot, Régulier et Gendre.

La piste avait été tracée le matin sur 15 kilom. par MM. Levoyet (U. S. D.), Védérine (R. C. B.), Mairat (R. C. B.), Doyen (U. S. D.), Finel (U. S. D.).

Enfin, à 3 h. moins un quart, M. Lambelot prononce le traditionnel: « Êtes-vous prêts, Messieurs » et un instant après le départ est donné, les épuiseurs s'élancent dans la direction de la route de Corcelles au milieu d'une affluence énorme. Le train est excessivement vite, mené par Belin du R. C. B. et remplacé bientôt par Martinet du R. C. B. Au bout de 500 mètres, un premier peloton est déjà formé, il est composé de Martinet, Denomey, Belin, du R. C. B. et Guénot, Pécard, Houdart, Chuchet, de l'U. S. D. Peu de temps après, à la montée de Ste-Anne,

Denomey, Martinet, Guénot et Chuchetel sont seuls en tête et arrivent à la barrière que Guénot franchit le premier pour entrer dans le sous-bois. Là, la piste se continue par une montée assez douce et à peu près à moitié de ce sous-bois Denomey, du R. C. B., est décollé à son tour; le train est alors mené par Martinet, du R. C. B., suivi de Guénot et Chuchetel, de l'U. S. D.; ils franchissent une barrière et sortent du bois sur le plateau de Chenôve pour gagner toujours dans le même ordre la ferme Saint-Joseph par un terrain plat, rocailleux, suivi d'une légère descente. Ils atteignent ainsi toujours marchant à vive allure tous trois la route de Corcelles qu'ils suivent jusqu'à 300 mètres environ de ce village; puis, ils gagnent la courbe à la Serpent, longue de 7 kilomètres par une descente assez forte dans un petit chemin. La courbe est légèrement en descente, aussi l'allure s'accroît et plusieurs tentatives de démarrages sont faites par Guénot, puis par Martinet; mais les coureurs arrivent devant une montée excessivement dure et dont la première partie est faite à vive allure, toujours par les trois coureurs qui ne se prennent pas un pouce de terrain. Encore quelques haies et petits murs à franchir et ils arrivent sur le chemin de hallage du canal de Bourgogne, à 1,500 mètres de l'arrivée; c'est à ce moment que la partie va se jouer. Chuchetel passe l'écluse des Marcs d'or le premier à petite allure suivi de Martinet et Guénot dans cet ordre, puis il mène le train qui devient très dur. Au bout de 200 mètres, Guénot accélère l'allure et Martinet est décollé, non sans avoir opposé une résistance acharnée. Les deux coureurs de l'U. S. D. augmentent progressivement leur avance et franchissent le poteau d'arrivée se tenant par la main et précédant Martinet, du R. C. B., d'environ 50 mètres; Denomey, 3^e, est encore à 500 mètres. Les trois coureurs ont été l'objet d'une ovation enthousiaste de la foule qu'on peut évaluer à 1,500 personnes et qui se pressait devant le restaurant Daval, ainsi que le long du canal sur une longueur de 500 mètres. Les 15 kilomètres du parcours ont été couverts dans le temps remarquable de 55 minutes 45 secondes.

Voici les résultats : 1^{ers} Guénot et Chuchetel, U. S. D.; 3. Martinet, R. C. B.; 4. Denomey, R. C. B.; 5. Belin, R. C. B.; 6. Houdart, U. S. D.; 7. Ducetier, P. C. L.; 8. Roy, P. C. L.; 9. Picard, U. S. D.; 10. Guillerminot, U. S. D.; 11. Mercuzot, R. C. B.; 12. Tortochot, U. S. D.; 13. Régulier, U. S. D.; 14. Gendre, U. S. D.; 15. Gadrat, R. C. B.; 16. Sylvestre, R. C. B.; 17. Ferralon, P. C. L.; 18. Bourget, P. C. L.; 19. Bertrand, P. C. L.

Classement par équipes :

1^{er} Union Sportive Dijonnaise : 1 + 2 + 6 + 9 + 10 + 12 = 40 points.

2^e Racing-Club Bourguignon : 3 + 4 + 5 + 11 + 15 + 16 = 54 points.

3^e Philégic-Club de Lyon : 7 + 8 + 17 + 18 + 19 + 22 = 91 points.

Nous adressons toutes nos félicitations à l'équipe de l'U. S. D. pour sa victoire, et particulièrement à Guénot et Chuchetel et à Martinet, du R. C. B., pour la course magnifique qu'ils ont fournie.

L'équipe du Philégic-Club de Lyon, déjà très handicapée par le voyage, a joué encore de malheur, en voyant un de ses équipiers Mialot, abandonner par suite d'indisposition.

Le soir, les membres de l'U. S. D. ont reçu à leur siège, les coureurs du P. C. L., que M. Lambelot a remercié d'être venus à Dijon; puis tout le monde est allé chercher le challenge gagné au siège du R. C. B., où M. Lachat, président, a félicité les équipiers de l'U. S. D., puis a porté un toast aux équipiers lyonnais.

Ceux-ci ont, à leur tour, gracieusement invité à dîner, M. Lambelot, président de l'U. S. D., ainsi que MM. Chuchetel et Guénot et l'on ne s'est séparé qu'en gare, à onze h. trente, où les Lyonnais ont repris le train, battus, mais certainement contents de la réception des Dijonnais; réception qui, quoique non préparée, n'en était vraiment pas moins cordiale pour autant, n'est-ce pas, M. Mialot ?

Henri G.

♣ **Union Sportive Dijonnaise.** — L'Union sportive Dijonnaise qui vient de gagner le championnat de cross-country du Sud-Est, prendra part au cross national, qui se courra à Paris, le 5 mars prochain.

L'équipe est ainsi composée : Guénot, Chuchetel, Houdart, Picard, Guillerminot, Tortochot, Régulier, Gendre, Batier.

MM. Adeleine, président d'honneur; Lambelot, président; Lançon, membre honoraire; Doyen, secrétaire, accompagneront les coureurs à Paris, ainsi que MM. Saille et Finel, traceurs.

L'équipe quittera Dijon, le samedi 4 mars, à 11 heures du matin et sera à Paris, à 5 h. 30 du soir.

Nous souhaitons bonne chance à cette vaillante équipe appartenant à une Société qui, fondée depuis six mois, accomplit des prodiges d'activité.

PROFESSIONNALISME

F. S. A. F.

Comité Régional du Sud-Est

(Siège : Café de la Patrie, 142, avenue de Saxe, 142)

Le Comité régional du S. E. ne s'est pas réuni par suite de l'absence de la majorité des membres. Afin que ce fait ne se renouvelle pas, M. Simon convoquera les délégués des sociétés pour vendredi prochain, 24 courant, et une amende de 0.25 à 0.50 sera désormais appliquée à tout délégué absent, s'il n'est excusé. Présence obligatoire.

Les délégués sont priés de se trouver à 9 h. au plus tard au siège.

Le secrétaire général : SIMON A.

CALENDRIER SPORTIF :

26 février. — Cross-country organisé par le C. P. V. : 2 catégories, plusieurs prix y sont alloués. Prix d'inscription : 1 fr.

5 mars. — Championnat de cross du Cercle des Sports.

12 mars. — Premier match de football (professionnel ?...) entre le Stade Lyonnais et le Cercle des Sports.

18 mars. — Grand bal-tombola au Club Pédestre lyonnais.

19 mars. — Championnat de cross du Sud-Est. 40 fr. de prix, les souscriptions de 1 fr. seront closes le vendredi 17 mars. S'inscrire au siège du comité.

Club Pédestre et Vélocipédique

Le cross-country que le Club pédestre et vélocipédique organise pour le 26 février s'annonce sous les meilleurs auspices. Nous pouvons assurer aux coureurs un lot de prix qui récompenseront dignement leurs efforts. Les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 25 février, au siège du club. La licence sera exigée. Le comité se réserve le droit d'empêcher de partir tout coureur étant sous le coup d'une pénalité ou n'étant pas porteur de sa licence.

Le comité, afin d'encourager les jeunes coureurs, a décidé de faire une catégorie de *juniors*; nous espérons que les débutants dans la carrière pédestre en profiteront et qu'ils comprendront l'avantage de cette division, qui les met presque au niveau de leurs aînés, les *seniors*, puisque, comme eux, ils bénéficient de prix quoique étant de condition inférieure.

Les sociétés professionnelles ont pris l'engagement, depuis la création du comité du Sud-Est, d'encourager le sport pédestre par tous les moyens possibles. Le Club pédestre lyonnais, lors de son cross-country inter-clubs, a fait deux catégories, il est malheureux que les coureurs n'aient pas répondu plus nombreux à l'appel de son comité. Nous souhaitons que tous les clubs prennent cette initiative.

C'est parmi les *juniors* qu'il faut chercher les coureurs de demain. Il est donc du devoir des Sociétés de les encourager, de les obliger de partir dans les épreuves inter-clubs et pour cela il faut faire des catégories pour eux, leur allouer des prix, mettre à profit leur ardeur de débutant et ne pas laisser le découragement faire de ces jeunes des dégoûtés, qui se désintéresseront petit à petit et qui abandonneront le sport pédestre, sans avoir fourni la moitié de leurs moyens.

Le secrétaire : CHAMPAGNON.

Club Pédestre Lyonnais

Dans sa dernière réunion, le Comité du C. P. L. s'est occupé de l'organisation du bal et de la tombola qu'il offrira le 18 mars prochain dans la salle des concerts de l'Horloge.

Puis il est décidé de faire courir le dimanche matin 5 mars, un cross-country d'entraînement à Tassin, en vue du championnat de cross du Sud-Est qui doit avoir lieu le 19 mars. Les coureurs des sociétés affiliées à la F. S. A. F. sont invités à prendre part à ce cross. Les courses de classement sur piste, pour les coureurs du C. P. L. auront lieu le 26 mars au vélodrome de Genas. Les distances seront désignées ultérieurement.

La course pédestre Lyon-Neuville et retour (28 kilomètres), étant annoncée pour le 30 avril, le Comité du C. P. L. tout en regrettant que cette course ait lieu de si bonne heure, invite les membres du Club qui désirent y prendre part, à se mettre en rapport avec le capitaine d'entraînement du Club, M. Gallifet, afin de s'entendre au sujet de l'entraînement. Les séances officielles d'entraînement auront lieu les mardis et jeudis de chaque semaine à 8 heures 1/2 du soir, pelouse des Ebats au Parc de la Tête-d'Or, et le dimanche matin sur route à partir du 1^{er} avril.

Après avoir pris connaissance des négociations entamées par le Comité, afin de conclure un prochain match de football avec une autre société, la séance est levée à minuit.

Le Secrétaire, V. BROCHU.

Cercle des Sports

48, Cours Morand (Café du Cours).

Séance du Comité du 17 février. — La séance est ouverte à 10 h. sous la présidence de M. L'Hopital, président. Sont présents : MM. Bérard, A. Charobert, F. Simon, Drevet Cl., Pacoud, Perraud. Absents : Peyrard et Capelle, non excusés. Lecture est donnée du procès verbal de la séance précédente (adopté).

Concert-bal-tombola : M. Charobert fait savoir que les salles indiquées dans la précédente réunion sont prises jusqu'à fin avril. Dernières dispositions à prendre à la prochaine réunion.

Des courses de classement pédestre sont proposées par M. Drevet (adopté). Elles commenceront à partir du 1^{er} avril.

Un comité sportif sera nommé pour l'organisation des courses pédestres et vélocipédiques. Les membres seront élus à l'assemblée générale de mars.

M. Daru est chargé de procurer un poids de 7 kil. 250, afin de pouvoir trafiquer ce sport.

Les chonomètreur et starter seront élus à la prochaine assemblée.

Le Comité décide de faire courir le championnat de cross-country du C. D. S., le 5 mars prochain, à 9 heures du matin. Départ, café Jean, Tassin la Demi-Lune, sur la distance de 10 à 12 kil. Les traceurs sont : MM. Oriol et Lachize.

M. Bérard fait savoir qu'on aura pour le football des poteaux de but dimanche soir.

Les délégués du Comité du Sud-Est de la F. S. A. F. font connaître les délibérations prise- par ce Comité.

M. Simon fait remarquer que les délégués du C. D. S. n'ont pas assisté à la réunion du Comité du S. E. de ce soir, à 9 h. 1/2 les membres du dit Comité n'étant pas en majorité.

Il est décidé que les cyclistes feront des sorties deux fois par mois. Ils seront divisés en deux sections sous les ordres d'un capitaine et d'un lieutenant de route à élire, à l'assemblée de mars.

Sur la demande de M. Simon, le jour des séances du Comité sera fixé par l'assemblée générale.

La séance est levée à minuit.

Le secrétaire adjoint : SIMON A.

LYON-SPORT rend compte de tous les ouvrages dont il lui est adressé deux exemplaires.

ALPINISME



Club Alpin Français

SECTION DE MAURIENNE

Procès verbal de l'Assemblée générale du 22 janvier 1899. —

La séance est ouverte à 2 h. 1/4, sous la présidence de M. Truchet, vice-président.

M. Praz, trésorier, donne connaissance de la situation financière de la Section qui se solde par un encaisse de 1,127 fr. 30. — Les comptes du trésorier sont approuvés.

M. Vuilliermet, secrétaire, donne ensuite lecture du rapport dont nous extrayons les lignes suivantes :

En se plaçant à ce point de vue pratique, on peut dire que quelques-uns de nos collègues ont bien mérité de la Maurienne.

Ce sont, d'abord, l'Aiguille de Scolette, faite dans des conditions exceptionnelles de difficulté par MM. Jouart et Jarsuel; la même Aiguille de Scolette, pour ne citer qu'une des nombreuses ascensions qu'a faites notre très dévoué collègue, M. Dumur pour qui nos plus hauts sommets n'auront bientôt plus de secrets. Et enfin, de notre vice-président, M. le Dr Fodéré, les périlleuses ascensions des Aiguilles méridionale et centrale d'Arves, dont le récit va avoir les honneurs de l'Annuaire.

Ce sont là des prouesses que beaucoup d'entre nous se sentent absolument incapables d'accomplir; ils n'en comprennent que davantage le mérite et félicitent leurs collègues dont les qualités d'alpinistes donnent à la Section de Maurienne une réputation que, malheureusement, la grande majorité de ses membres n'a rien fait pour mériter. — Nous pouvons bien l'avouer, entre nous.

— Notre Section va donner, cette année, des preuves sérieuses de sa vitalité. La Cie des guides de la Section de Maurienne est sur le point d'être définitivement constituée; le règlement a été élaboré par votre Bureau qui le soumettra incessamment à l'approbation des guides.

Nous allons, en outre, faire construire à la Balme, au pied des glaciers de St-Sorlin, un refuge qui sera appelé à rendre les plus grands services aux nombreux touristes qui parcourent le massif des Grandes-Rousses. Votre Bureau vous propose, Messieurs, de baptiser ce refuge du nom de « César Durand », en souvenir de notre regretté président.

Le secrétaire termine son rapport en adressant les remerciements de la Section à MM. Roche et Carloz qui fournissent gracieusement l'éclairage électrique pour les projections du soir.

— Le banquet annuel aura lieu à Lanslebourg chez Mme V^e Jorcin, le dimanche 16 juillet.

— En exécution de l'article 3 du règlement, il est procédé au renouvellement du Bureau qui a été ainsi constitué pour une période de deux ans (1899 et 1900) :

Président d'honneur : M. Bartoli, sous-préfet de Château-Gonthier; président : M. le Dr Fodéré, à St Jean-de-Maurienne; vice-présidents : MM. Truchet, maire de St-Jean-de-Maurienne, et Dumur, pharmacien à Modane; trésorier : M. Praz, agent d'assurances, à St-Jean-de-Maurienne; secrétaire : M. Vuilliermet, imprimeur à St-Jean-de-Maurienne.

CHAMONIX. — Profitant d'une saison relativement douce, quelques touristes ont fait une excursion à Chamonix : MM. Klipich-Lafitte, Sauvage, Mme Sauvage, MM. Brunnorius, Hébrard, Connat, Duport Paul, Duport Eugène, Rodary Ferdinand, sont arrivés à Chamonix le 12 février. Descendus à l'hôtel Couffet, le 13, ils ont fait l'ascension du Brévent (2525 m.); de retour à Chamonix, ils sont partis coucher au Montanvert pour faire le lendemain l'Aiguille du Tacul (3438 m.).

M. Sauvage et un autre de ces Messieurs ont fait l'ascension

de l'Aiguille du Tacul avec les guides Ravanel Joseph-Louis et Ravanel Camille et Charlet Albert, partis du Montanvert à 4 heures du matin, ils sont arrivés au sommet à 2 h. 1/4 ; de retour au Montanvert à 7 h. 1/2.

Les autres membres de la caravane ont été jusqu'au pied de l'Aiguille du Tacul avec les guides Charlet, Straton et Tairraz.

Tout le monde a couché au Montanvert. Puis, le 15, descendus à Chamonix, ils sont repartis pour Paris, enchantés de leurs courses. La neige était très bonne.

TAIRRAZ. Guide-chef.



ESCRIME

Nous remarquons avec plaisir que le noble sport de l'Escrime reprend enfin l'essor dont nous avions avec peine constaté l'arrêt regrettable. Nous suivrons donc avec intérêt ce mouvement de décentralisation qui s'accroît de plus en plus dans toute la province et qui permettra, en temps opportun, aux championnats de France pour l'Escrime, de présenter un intérêt plus grand encore que celui qu'ils ont actuellement.

VALENCE. — La Société Valentinoise d'Encouragement à l'Escrime se propose de donner, sous peu, un grand tournoi.

Le capitaine Coste a promis d'y prendre part et de tirer avec M. Pouget, adjudant maître d'armes au 1^{er} hussards.

ANNECY. — Dans sa dernière réunion, l'Union Sportive Annécienne a résolu une importante question : celle de l'organisation de séances d'escrime. A partir du 1^{er} mars, les leçons d'escrime auront lieu trois fois par semaine dans un local et à des jours qui seront ultérieurement désignés. Les personnes qui demanderont à faire partie de la Société dans le seul but de pratiquer l'escrime payeront 5 francs de droit d'entrée et 1 fr. 50 de cotisation mensuelle. Les membres actifs qui se livreront aux deux sports, football et escrime, ne payeront que les cotisations actuelles, soit 2 francs d'entrée et 1 franc par mois.

Le Fleuret Lyonnais.

Nous rappelons que cette société organise sa deuxième grande fête annuelle le 26 février. Concert-bal-tombola dans la salle des Ambassadeurs, brasserie Anck, cours du Midi.

Comme l'année dernière elle n'a rien négligé pour assurer à cette fête le plus grand éclat possible et satisfaire le nombreux public qui répondra à son appel.

Pour le concert nous aurons le plaisir d'entendre Mme Félix, du Conservatoire, et Mlle Madeleine, des concerts de Lyon; MM. Rose et Barriquand, les désopilants comiques de nos salons lyonnais; les frères Reynolds, des concerts de Lyon; MM. Policant, baryton de grand opéra; Félix, 1^{er} prix du Conservatoire; Boisse, ténor; Servanin, violoniste, et son jeune élève Achard, âgé de 10 ans, admis au Conservatoire.

Différents assauts de fleuret et de sabre auront lieu pendant le concert. MM. Delwarde, Corniche, Barbiche, maîtres d'armes militaires, ont assuré cette société de leur gracieux concours, ainsi que M. Ramus, professeur de la « Jeune France ».

Entre la 1^{re} et la 2^e partie un mur d'ensemble et divers mouvements seront exécutés par les sociétaires du Fleuret Lyonnais.

Le piano sera tenu par Mme Vuillermoz. Le soir, à 8 h. 1/2, grand bal.

Comme on le voit, cette fête promet d'être magnifique et les personnes qui s'y rendront peuvent avoir l'assurance de passer une agréable soirée.

La Société remercie toutes les personnes qui ont bien voulu lui faire parvenir un lot pour sa tombola, laquelle sera exposée d'ici quelques jours dans les vitrines d'un de nos grands magasins. Le prix d'entrée pour toute la fête est fixé comme suit : à

l'avance, 3 billets de tombola pour un cavalier, 2 pour une dame; au contrôle : 4 billets pour un cavalier, 3 pour une dame. Prix du billet : 0 fr. 25.

On peut se procurer des billets aux adresses suivantes : au siège, Grand Café du cours Morand, cours Morand, 46; Vandel, 32, cours de la Liberté; café du Croissant d'Or, place Tolozan; A l'Auvergne, 62, rue Mercière; brasserie Chevallon, rue Vieille-Monnaie, 32; café Goyon, 29, quai St-Antoine; café de Paris, rue Victor Hugo; brasserie Bilger, 5, cours Vitton; comptoir des Tuileries, 66, avenue de Saxe.

LA LUTTE A LYON

Athlétique Club des Jeux Olympiques

(18, rue Rabelais).

Cette Société donnera ce soir, à 8 h. 1/2, dans son local, une fête intime.

GYMNASTIQUE



XXV^e Fête Fédérale de l'Union.

Dijon, 21-22 mai 1899.

Dimanche 19, a eu lieu la séance de démonstration des exercices imposés à la fête, que nous avons annoncée dans notre dernier numéro.

A 3 heures, le local de la Française, rue Amédée-Bonnet, donnait asile aux délégués des sociétés :

Enfants du Rhône, Touristes Lyonnais Lyon, Avant-Garde Villefranche, Société de Thizy, Touristes Viennois et Union Viennoise de Vienne, Eclair Villeurbanne, Indépendante Givors, Touristes Lyonnais Tarare, Ripagérienne Rive-de-Gier, Allouette des Gauls Bourg, Union Arbresloise, Martiale, Patrie Lyon, Touristes Lyonnais Villeurbanne, Eclair Lyon, Avenir Oullins, Gauloise Lyon, Etoile du Bugey, Mineurs de Sain-Bel, Enfants de l'Avenir Lyon, Enfants de la Trambouze Bourg-de-Thizy, Fraternelle Voiron, Sentinelle Lyon, Jeune France Villeurbanne, Etincelle Amplepuis, Française Lyon, Volontaires Croix-Roussiens, Alsace-Lorraine Lyon, et Union Franchevilloise.

Au total, 30 sociétés.

M. Chanteur, délégué du comité dijonnais, a expliqué les divers articles du règlement, également les exercices imposés qu'exécutaient tour à tour divers gymnastes des sociétés présentes. Séance intéressante au plus haut point à laquelle nous avons relevé la présence de divers camarades que nous citons au hasard de la plume; Chambard-Hénon, de l'Association de Lyon, König, ancien membre du comité de l'Union, Heursler, Herbant et Pellet, de la Commission technique de la Fédération du Sud-Est, Damon et Greppo, secrétaires de cette même association, Gallien et Autoine, de la Française, Brunet-Verdier, de l'Alsace, Camut, Alwod, de Vienne, etc., etc. La présence des nombreuses sociétés ci-dessus nommées fait présager un gros succès pour la fête de Dijon. Le Lyon Sport le souhaite de tout cœur au Comité et à l'Union, qui par leur travail et leur activité le méritent franchement.

D'ACHE.

Collection du Lyon-Sport.

Différentes Sociétés et de nombreux amateurs nous ont demandé des collections du Lyon-Sport avec les couvertures de couleurs variées. Quelques-unes seulement nous restent et nous les tenons à la disposition de nos lecteurs :

Au prix de 8 fr. l'année 1898.

Au prix de 11 fr. l'année 1898 et reliée.

BILLARD

Dans notre précédent numéro, nous avons démontré que le billard nécessitait une chronique dans nos colonnes.

Aujourd'hui, pour procéder par ordre, allons à son origine. Le billard a été inventé en Angleterre, et se jouait avec six blouses ; son introduction en France et surtout sa mise à la mode remonte à Louis XIV, à qui les médecins avaient recommandé cet exercice après les repas ; chacun sait que Chamillard, qui faisait la partie avec le Roi Soleil, ne dut sa fortune politique qu'à l'adresse qu'il déployait à ce jeu.

Louis XIV nomma son professeur de billard conseiller au Parlement de Paris ; puis en 1699 le fit contrôleur général des finances et en 1701, il joignit à ce haut emploi, le ministère de la guerre. Il est vrai de dire que les moyens qu'il employa pour remplir les caisses du Trésor, le firent détester du peuple et l'obligèrent à se démettre, en 1709, de ses emplois cumulés. Il mourut en 1721 estimé seulement de ceux qui le connaissaient personnellement.

En résumé, le jeu de billard était reconnu par les plus célèbres docteurs du XVII^e siècle comme très hygiénique et, à son apparition, il fit la fortune d'un adroit joueur — Si M. Fournil avait existé à cette époque, il aurait été au moins premier ministre — Depuis, le jeu de billard s'est perfectionné, et ne ressemble rien au jeu primitif ; les blouses ont disparu, et chacun sait ce qu'est un carambolage. Or, les personnes douées ont fait des séries de 10, 20, 30 carambolages consécutifs ; puis d'autres sont arrivées à 100, et enfin plusieurs centaines et des milliers au moyen de la série américaine. De telle sorte qu'il a fallu chercher des combinaisons nouvelles pour obvier à la pratique de cette série par les forts joueurs modernes.

Dans notre prochain numéro, nous parlerons de cette série américaine et des combinaisons qu'elle a fait naître.

MASSÉ.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Judi, 23 février.

Les cours continuaient hier à être en léger recul, autant peut-être pour des causes politiques que par suite de réalisations assez nombreuses et importantes.

La mort de Félix Faure, l'ambiguïté sans doute voulue du message du nouveau Président, M. Loubet, la crainte assez justifiée du lendemain, voilà des raisons plus que suffisantes pour engager la spéculation et le comptant à voir venir.

Lorsque l'on songe à la hausse souvent inconsidérée à laquelle nos marchés se sont laissés entraîner depuis le 1^{er} janvier et qu'on voit où en sont les affaires publiques, on ne peut s'empêcher d'éprouver quelques appréhensions. Dieu veuille qu'elles ne soient pas justifiées !

Le 3 0/0 reste à 102,87, la prime dont 50 fin mars vaut 103,35.

L'Italien est faible à 96,25. L'Extérieure, très discutée, clôture offerte à 55,35. Décidément le mouvement de hausse paraît enrayé.

Le Crédit Lyonnais est sans entrain à 893,50. La Foncière cote 380. La Banque ottomane faiblit à 576. Le Crédit mobilier espagnol à 95.

Le Nord de l'Espagne repend du terrain à 142,50, ainsi que le Saragosse à 218,50.

Le Rio subit l'influence générale et retombe à 1002.

Au comptant : Gaz de Lyon 882. — Toulon 700.

Acieries de Firminy 3 760. — de la Marine 1,690. — de Saint-Etienne 2,120. — Forges d'Alais 370. — Commentry 955. — Fourchambault 880. — Constructions mécaniques françaises 263. — Creusot 2,198. — Franche-Comté 307,50. — Franco-Russes 488.

Tramways de Lyon 1,995, 2,025. — Nouvelles 1,970, en hausse sur l'annonce que la grande ligne va marcher le 25 courant par la traction souterraine. — Amers 530. — Brest 639. — Cherbourg 400. — Douai 485. — Omnium lyonnaise 400. — Croix-Rousse 490. — Routes d'Algérie 450. — Chemins à voie étroite 600. — Compagnie lyonnaise 820.

Deux-Passages 500. — Grand-Bazar 500. — Sineux 230. — Forces motrices 540. — Panama 16. — Plaques Lumière 1,515. — Usines du Rhône 95.

En banque : De Beers 728. — East-Rand 208. — Goldfields 216,50. — Randfontein 99. — Simmer 163,50. — Katchkar 20. — Privilégiées 57,50. — Tharsis 226. — Urkany 130. — Briansk 1,392,50. — Donetz

1,235. — Ponomareff 515. — Rochet-Schneider, 582. — Précision 135. — Cycles et Automobiles 150. — Pompes funèbres 790. — Nouvelles 740. — Parts 75. — Pompes funèbres d'Oran 748. — Couronnes funéraires 105. — Glace hygiénique 110. — De Paris 121. — Libérées 128. — Alimentation 145,50. — Stéphanoise 115. — Déménagements de Dijon 516. — Bar-Barre 103. — Eden-Bar 128. — Phonographes 217. — Pellicules 1,378. — Tramways de Besançon 420. — Ecully 900. — D'Artois 458. — Aix-les-Bains 30. — Saint-Etienne 579,50. — Funiculaire Saint-Paul 495. E. D.

SPECTACLES



CONCERTS

Grand-Théâtre. — Ce soir, *La Bohème*, avec Mlle Laisné, dans le rôle de Mimi.

Théâtre des Célestins. — Ce soir, *Les Mystères de Paris* ; demain en matinée, *Roger la Honte* ; le soir, *Les Pirates de la Savane* et *Le Voyage autour du Code*.

Cirque Rancy. — Ce soir, quinzième représentation de gala, avec de nombreuses nouveautés et des débuts sensationnels.

Casino des Arts. — Ce soir, les Jarr-Gins, les globes athlétiques.

Scala Bouffes. — Mme Lionel-Warton et les chats savants de Miss Claire viennent s'ajouter à toutes les attractions de ce charmant concert.

Eldorado. — Autant de monde à *Ça vaut*, que si nous n'étions pas déjà à la 27^e représentation.

On ne se lasse pas d'applaudir toutes les scènes dont le succès avait été si grand à la première. Le tout Lyon élégant passe par le coquet music-hall de la rive gauche. Que sera-ce, lorsqu'on aura, ainsi qu'on nous l'assure, ajouté de nouveaux tableaux sensationnels à ceux qui plaisent tant aujourd'hui, Bravo, M. Jean !

Prime gratuite exceptionnelle

Grâce à un important sacrifice nous avons acquis le droit d'offrir à tous nos lecteurs un abonnement *gratuit* de trois mois à la *Revue Française des Lettres, de la Musique, des Arts*.

Cette prime, destinée à leur éviter les achats coûteux de livres et de musique, renferme entr'autres avantages, un attrait et une utilité pratique incontestables dus à l'heureuse réunion de « contes, nouvelles, romans », de « morceaux de musique de haute valeur » et de « reproductions de tableaux de maîtres », le tout signé par les plus grands écrivains et artistes français.

Nous autorisons nos lecteurs à en faire la réclamation à M. l'Administrateur de la Revue, 3, rue de Cluny, à Paris, en les priant d'y ajouter 1,90 pour frais d'envoi.

Ajoutons que chaque numéro contient des *bons primes* qui, utilisés, remboursent dix fois la valeur de l'ouvrage. La Revue Française délivre des cartes de *correspondants* dans toutes les villes de France à ceux qui en font la demande.

N. B. — Le Comité de cette Revue se compose de MM. (Lettres), F. Coppée, A. Theuriot, J. Lemaitre, membres de l'Académie Française ; (Musique), J. Massenet, Paladilh, Ch. Lenepveu, membres de l'Institut ; (Arts), Maurou, Dawant, Renouard.



MAL DE DENTS

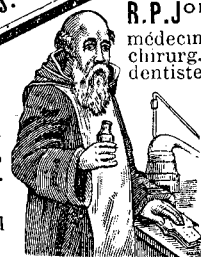
Guérison instantanée.

Infailible

par les

GOUTTES BÉNÉDICTINES
DES RR. PP. J. et GÉROME

Prép
R.P. JON
médecin
chirurg.
dentiste.



En vente
chez princip.
Pharmac., Parfum.,
Coiffeurs, Droguistes, etc.

LA BOITE 2,25.

PICOT, dépositaire général
5, rue de l'Eglise LYON

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Suc^{rs}, — Lyon.